

Vol 1

15 fevrier 1920

No. 6

# L'APOTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE - 15 février 1920

### TEXTE

PAGE		
200	— Le malheur des hommes . . . . .	H. DE VIMES ( <i>La Maison</i> ).
203	— Pauvre martyr. . . . .	Abbé CHARLES GRIMAUD.
204	— Nécessité de la religion . . . . .	Abbé E. DUPLESSY.
207	— Les Francs-juges. . . . .	G. et M. ROUSSEAU ( <i>Le Noël</i> )
213	— La grande guerre et ses grandes figures : le général Maunoury. . . . .	R. P. ALEXIS, cap.
216	— Une exécution capitale. . . . .	F. N., m.s.c. ( <i>An. de N. D. du S. C.</i> )
219	— Éphémérides canadiennes — janvier 1920 . . . . .	
225	— Arlequin. . . . .	
226	— En descendant l'échelle des températures. . . . .	B. LATOUR.
228	— Un signe certain de la mort . . . . .	
229	— Nécessité d'une bonne lumière. . . . .	( <i>L'Action catholique</i> ).
230	— Les syndicats voulus par l'Église. . . . .	( <i>Le Pèlerin</i> ).
232	— Devoirs des patrons . . . . .	
232	— Le petit verre. . . . .	
234	— La bonne cuisine. . . . .	
234	— Conseils pratiques. . . . .	
235	— L'œil de l'enfant. . . . .	Dr T.
236	— Faut-il porter de la flanelle. . . . .	
237	— Au coin du feu. . . . .	
238	— Le défricheur. . . . .	ADDA.
239	— Mon grand-père . . . . .	LILAS BLANC.
240	— A dire : Les berceaux . . . . .	JEAN MEUDROT.
	Quand je serai grande . . . . .	Mme DESBORDES-VALMORE.

### ILLUSTRATIONS

212	— Inquiétude . . . . .	Tableau de M. LÉON OLIVIÉ.
213	— Le général Maunoury. . . . .	
219	— Sir Lomer Gouin. . . . .	
219	— L'hon. G.-H. Murray. . . . .	
220	— Sir Georges Foster . . . . .	
221	— M. Lorne-C. Webster. . . . .	
222	— S. G. Mgr Barry. . . . .	
222	— M. Thomas Bradshaw . . . . .	
222	— M. T.-C. Boville. . . . .	
223	— M. F.-S. Scott. . . . .	
223	— M. Joseph Daoust . . . . .	
224	— Le R. P. Étienne Gauvreau . . . . .	
224	— L'hon. Hugh Guthrie. . . . .	
225	— L'hon. W.-F.-A. Turgeon. . . . .	
233	— La fin de la journée . . . . .	Tableau de M. d'ENTRAYGUES (Charles Bertrand).

“ L'Apôtre ” est une revue publiée par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “ l'Apôtre ” est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

### AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite deux fois par mois pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

# L'APOTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME 1

QUÉBEC 15 FEVRIER 1920

No. 6

## Le malheur des hommes

**J'**AI dit souvent que le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne pas savoir demeurer en repos dans une chambre.

Quelle est cette boutade ?... Elle est prise au livre des *Pensées* immortelles, de Pascal.

Au reste, est-ce bien une boutade ? Non certes ; elle est inscrite à l'article IV, *Divertissement*, un de ceux des vingt-cinq articles qui scrutent le plus avant et le plus sûrement la nature de l'homme ; de hautes considérations la précèdent et la suivent :

“ On ne recherche la conversation et le divertissement des jeux que parce qu'on ne peut demeurer chez soi avec plaisir... Les hommes ont un instinct secret qui les porte à chercher le divertissement et l'occupation au dehors, qui vient du ressentiment de leurs misères continuelles ; et ils ont un autre instinct secret qui reste de la grandeur de notre première nature qui leur fait connaître que le bonheur n'est, en effet, que dans le repos et non pas dans le tumulte ; et, de ces deux instincts contraires, il se forme en eux un projet confus qui se cache à leur vue dans le fond de leur âme, qui les porte à tendre au repos par l'agitation...”

Oui, Pascal dit bien ce qu'il veut dire : le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne pas savoir demeurer en repos dans une chambre.

\*

\* \*

Hélas ! la vie moderne, qui est essentiellement une vie extérieure, une vie en dehors, bon gré, mal gré, du matin au soir, et six jours de la semaine sur sept, arrache les hommes de cette chambre, et combien il s'est aggravé le

mal dont parle Pascal, depuis que des institutions nouvelles, une orientation différente de l'activité humaine se sont faites les complices des instincts des hommes, augmentant encore en eux ce besoin factice de mouvement ! Et ce n'est pas sans mélancolie que, de nos jours où un travail excessif et brutal, qui peut élever certains individus, mais en dégrade indirectement beaucoup d'autres, n'a de grandeur que parce qu'il constitue une concurrence vitale, ce n'est pas sans mélancolie que nous nous tournons vers le passé où la juridiction de notre bonne et sainte Mère l'Église avait entremêlé et balancé harmonieusement le travail et le repos, satisfaisant ainsi aux deux lois de crainte et d'amour : “ Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front... Voyez le lis des champs...”

Sous l'ancien régime, et presque jusqu'à la Révolution, les règlements de l'Église garantis- saient au travailleur quatre-vingt-dix jours de repos : cinquante-deux dimanches et trente-deux jours fériés, pendant lesquels il était strictement défendu de travailler ; ces jours, il les passait chez lui, en famille. Alors la chambre était vraiment habitée ; alors l'homme avait le temps de se recueillir, de penser, de prier, de se divertir honnêtement.

La Révolution, dès qu'elle fut maîtresse, abolit les jours fériés et remplaça la semaine de sept jours par celle de dix. Ces exagérations furent tempérées par le Concordat, mais il n'en resta pas moins que, désormais, l'homme, soustrait à la douce tutelle de l'Église, ne dut plus jamais entendre que la parole de justice et de châtement, sans regarder davantage vers les lis des champs.

On ne remonte pas un courant aussi furieux, aussi emporté que celui du travail moderne ; la sagesse et souvent une forte somme de vertu nous enseignent à vivre à notre époque et à l'aimer, comme on aime la famille, riche ou

pauvre, obscure ou puissante, où Dieu nous a placés ; il faut regarder, non ce qui devrait être, mais ce qui est : voilà l'un des grands secrets de la force, de l'influence et de l'action.

La chambre d'aujourd'hui est désertée : tout au moins on n'y entre que rarement. Ah ! raison de plus pour qu'elle soit accueillante, hospitalière, chaude, douce à l'âme et au corps, bien ornée, pour que la lumière y entre derrière les rideaux blancs qui empêchent l'indiscrétion et la pénétration du dehors, tout en permettant la surveillance du dedans. Il faut qu'il y ait des coins pour se divertir, pour lire, pour écrire, pour causer, pour prier à deux ou à plusieurs ; pour prendre sans hâte, en famille, le repas mieux servi et meilleur qu'au dehors ; il faut, en un mot, que la chambre satisfasse aux "deux instincts de misère et de grandeur" dont parle Pascal, et qu'entre ses murs de joie et de paix l'homme puisse trouver, solidaires l'un de l'autre, le divertissement et le repos auxquels sa nature aspire.

Autrement, que se passe-t-il dans la vie moderne que sollicitent, non seulement le travail du dehors, mais encore l'amusement du dehors ? La chambre devient celle d'une auberge, dont on est l'hôte indifférent et pressé, où la vie aussi est celle d'une auberge, sans recueillement, sans intimité, sans lien d'amour et d'amitié entre ceux qui l'habitent. Et l'on court au spectacle, au jeu, à toutes sortes de distractions oiseuses quand elles ne sont pas dangereuses ou coupables, parce que, dit Pascal, "on ne peut demeurer chez soi avec plaisir".

\*

\* \*

Nous avons dit : la chambre. Ce terme allégorique signifie, n'est-ce pas, la maison, l'intérieur, le foyer. O vous toutes qui êtes les ordonnatrices, les gardiennes de ce foyer, ne croyez pas que, dans votre mission, il y ait des soins trop humbles, de trop petits détails : tout est grand de ce qui concourt à un grand but. Vous avez les plus hautes aspirations, vous formez les plus nobles desseins ; vous voyez où finit la chaîne et vous oubliez souvent d'en compter chaque anneau qui lentement la compose. Tout se fait ici-bas successivement, pas à pas ; et le bonheur familial, celui qui est entre vos mains, dont vous êtes les dispensatrices, celui d'où sort, en fait, le bonheur des individus

et des sociétés, est tissé de fils innombrables, patiemment enchevêtrés.

Mais votre premier soin est de donner l'exemple. Sans doute, le devoir peut être au dehors, mais il est d'abord au logis ; avant tout, autant qu'il est possible, il vous faut vous-même "savoir demeurer au repos dans une chambre".

\*

\* \*

Et voici que je finis par le commencement puisque j'ai nommé les effets avant la cause ; mais j'ai procédé par induction, et, dit encore Pascal, "la dernière chose que l'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première".

D'où vient que beaucoup, en dehors des contraintes matérielles et morales, éprouvent ce besoin de quitter la chambre et de chercher des distractions ailleurs ? De ce qu'une autre chambre est vide, la chambre intérieure, celle de l'âme, celle de l'esprit, celle du cœur... Par l'exercice de la vertu, de la bonté, de la charité opposée à l'égoïsme, du travail personnel, de la méditation, on n'a pas orné cette chambre intime, celle où à tout prix il faut se plaire pour trouver quelque agrément à l'autre...

Et l'on fuit la maison pour se fuir soi-même, en réalité, et pour ne rencontrer nulle part le bonheur qui vient du dedans.

Faisons ce qu'il faut pour savoir demeurer en repos dans une chambre, et apprenons-en la science aux autres. Sous cette formule concrète et modeste se cache, à tout prendre, le plus beau programme de vie et de vertu.

H. DE VISMES.

*La Maison.*

Un Gascon racontait à un Marseillais qu'étant à la classe il tire un lièvre, et son chien lui en rapporte deux :

— Pas si fort que moi, mon cer, ze vais à la gasse, ze tire un lièvre, ze le manque, et ze tue mon cien.

— Et le lièvre ?

— Il m'a rapporté mon cien !

## Pauvre martyr

**E**T je lui dis :

— Ah ! Madame, que vous devez être mal à l'aise avec votre chapeau à larges bords.

— Ne m'en parlez pas, Monsieur ! me répondit-elle. Quelle mode ennuyeuse et fatigante ! L'autre jour, j'avais à faire un voyage, je heurtai de tous les côtés les bords de mon chapeau... Les messieurs se courbaient pour passer dessous... Je me suis assise dans un compartiment ; impossible de m'enfoncer sur la banquette ; il m'a fallu rester piquée, raidie, incapable de faire un mouvement... A droite, j'avais un appui-tête — ah ! j'ai horreur de ces appuis-tête — dans lequel je frappais ; à gauche, un voisin qui me regardait, terrifié, il avait peur qu'avec mon rebord proéminent ou ma longue épingle, je lui crevasse un œil !... Et le voyage a duré trois heures ! Trois heures de supplice et d'immobilité !

Ému de tant de souffrances, je ne pus m'empêcher de soupirer :

— Pauvre martyr !

\*  
\* \*

Et je lui dis :

— Que vous devez avoir de la peine à marcher avec vos talons surélevés !

— Que dites-vous là, Monsieur, de la peine ? Mais c'est un danger perpétuel. Il faut faire des efforts constants pour ne pas se tourner le pied, une entorse est si vite venue. Je ne sais vraiment pas pourquoi on a inventé cette mode ridicule... N'étais-je pas assez grande comme cela ? L'autre jour, je suis allée voir une amie ; en descendant son escalier, mon talon a manqué, et j'ai cru que j'allais me briser les jambes... Voyez, je ne suis pas exagérée pourtant, moi, mes talons n'ont guère que deux pouces, mais il y en a de bien plus hauts. Les femmes auront l'air bientôt d'être montées sur des échasses. Pauvres malheureuses que nous sommes !

Douloureusement touché moi-même, j'unis ma plainte à la sienne et murmurai :

— Pauvre martyr !

\*  
\* \*

Et je lui dis :

— Madame, vous avez l'air très gênée dans les mouvements.

— Génée, dites ankylosée. Toujours cette diablesse de mode... Maintenant nous sommes réduites à porter, soi-disant au nom de l'hygiène, une espèce de carcan, prôné par le docteur X. Si bien que, quand une épingle tombe à terre, je suis contrainte d'appeler ma femme de chambre, ou mon mari, ou mes fils pour la ramasser. On parle quelquefois des supplices orientaux, de la cangue, dans lesquels les patients, raconte-t-on, restent des heures odieusement torturés... mais la cangue, nous la subissons !

Tant de douleur ne pouvait me laisser insensible, je m'exclamai :

— Pauvre martyr !

\*  
\* \*

Et je lui dis :

— Madame, vous ne vous enrhumez jamais ?

— Ah ! parce qu'en cette arrière-saison, vous voyez que je porte une robe échancrée ?... Mais si, et je m'enrhume, j'ai froid, je tousse ; encore une mode celle-là ! Est-ce qu'il ne serait pas plus convenable que nous fussions bien chaudement vêtues ?... En plein été il m'a fallu subir une bronchite... Ça n'a rien été, bien entendu, mais j'ai souffert quand même.

Constatant que la somme des maux de cette malheureuse devenait intolérable, je levai les bras au ciel en poussant cette lamentation :

— Pauvre martyr !

\*  
\* \*

Et je lui dis :

— Toutes ces nécessités de la mode doivent beaucoup vous préoccuper ?

— Me préoccuper ?... Non, pas beaucoup, mais m'occuper... Calculez les heures qu'une malheureuse femme emploie à réfléchir à la robe qu'elle portera pour être comme tout le monde... au ridicule chapeau qu'elle portera pour ne pas être ridicule... Calculez le temps passé en façons, défaçons et contrefaçons chez la modiste ou chez la couturière... Les moments qu'il faut gaspiller pour ajuster chaque jour toutes ces inventions peu commodes, pour revêtir sa robe de visite, puis celle

de soirée, pour peu qu'on aille avec les enfants chez des amis... Et vous jugerez ce que notre pauvre existence est tiraillée, morcelée, harcelée, broyée... Ce n'est plus une vie c'est une poussière de vie... Un homme d'esprit méchant a dit : " La femme est un être qui s'habille et se déshabille ". Je voudrais, pour me venger de lui, qu'il échangeât pendant vingt-quatre heures notre situation pour la sienne, il verrait...

Elle avait raison... et comme les grandes douleurs sont muettes, d'émotion je ne soufflais mot, mais je sentais du fond de moi-même jaillir cette exclamation !

— Pauvre martyr !

\*

\* \*

Et je lui dis :

— Madame, je vois que vous êtes habituée à souffrir et que vous supportez vaillamment la douleur. Le monde est exigeant et vous impose des sacrifices sans profit et sans récompense... Le bon Dieu, pour être content de vous, serait moins sévère ; il vous demanderait une petite demi-heure au plus chaque jour pour assister à la messe et communier, ou seulement pour penser à lui... ; chaque semaine ou chaque quinzaine à peu près, un quart d'heure pour aller à confesse ; chaque jour deux ou trois légers sacrifices de paroles contre la charité ou de petits plaisirs qu'il défend ; quelques jeûnes durant le carême. Une âme comme la vôtre, broyée au creuset de la souffrance, ne pourrait-elle pas ?...

Elle me regardait, ébahie.

Elle demeura quelques instants pensive.

Puis, avec un charmant sourire :

— Mais, Monsieur, me répondit-elle, vous voyez bien que je ne puis pas et que je n'ai pas le temps !

Abbé CHS GRIMAUD

## SIMPLIFICATION

Une maîtresse raconte l'histoire d'Adam et d'Eve.

Mais, interrompt vivement une petite fille, il aurait bien mieux valu acheter deux sous de pommes, plutôt que de faire un péché.

## Nécessité de la religion

Seul, ici-bas, l'être *humain* peut être assujéti au devoir religieux comme à tout autre devoir, puisque seul il est intelligent et libre. Mais, par contre, tout ce qui est être *humain* est assujéti à ce devoir, c'est-à-dire que la religion s'impose non seulement à l'*individu* humain, mais aux *groupements humains*, qui sont, comme l'individu, l'œuvre de Dieu : la *famille* et la *société*.

Telle est, dans son ensemble, la vérité que nous avons à établir, en démontrant que la religion est nécessaire : 1° à l'*homme* ; 2° à la *famille* ; 3° à la *société*.

### A — LA RELIGION EST NÉCESSAIRE A L'HOMME

La religion, met en rapport *Dieu et l'homme*. Pour en établir la nécessité, il n'y a donc qu'à considérer Dieu et l'homme. Si nous considérons Dieu, nous verrons que pour lui la religion est un *droit* ; si nous regardons l'homme, nous verrons que pour lui la religion est un *besoin*.

#### 1. LA RELIGION, DROIT DE DIEU.

Dieu est notre Créateur et Conservateur, notre Bienfaiteur, notre Providence, notre Juge. Cela lui crée des droits absolus : d'être *adoré* de ses créatures, d'être *remercié* de ses obligés, d'être *sollicité* de ses " pauvres ", d'être imploré de *pardonner* à ses " offenseurs "

Ces droits sont fondés sur la stricte *justice*, qui oblige tout débiteur à payer ses dettes ; or, nous *devons* tout à Dieu !... Nous devons payer. Aussi, les plus illustres philosophes font de la religion comme un chapitre de la justice : c'est la justice envers Dieu

" C'est une partie du *juste* que le saint. " Le mot est de PLATON, qui le prête à SOCRATE. — " La piété, dit CICÉRON, n'est que la justice à l'égard des dieux. " — " Telle est notre condition native (c'est LACTANCE qui parle), que nous avons envers l'auteur de notre être des devoirs aussi justes qu'impérieux... " — " Etre religieux, dit saint THOMAS, c'est rendre à Dieu *ce qui lui est dû*." (1)

(1) Témoignages cités par GONDAL, *la Religion*, p. 55.

2° Pour faire sortir cet argument de l'ordre des choses abstraites et le rendre plus frappant en le concrétisant, il suffit de remarquer que les quatre devoirs qui nous obligent envers Dieu ne sont pas des devoirs *inouïs*, pour nous, et que déjà nous les reconnaissons et les pratiquons, toutes proportions gardées, à l'égard de notre *prochain*, et en particulier à l'égard de nos *parents*.

Certes, nous ne devons *adorer* que Dieu ; mais, pour comprendre que c'est un droit de Dieu sur nous, nous n'avons qu'à penser à l'*honneur* que nous devons à nos parents, et à le multiplier par l'infini qui est la part de Dieu... Quant aux trois autres devoirs religieux, n'avons-nous pas souvent, auprès de nos parents, *remercié* pour un bienfait, *sollicité* pour une faveur, *demandé pardon* pour une offense ? Et là aussi, nous n'avons qu'à transposer ces devoirs dans l'infini de Dieu pour comprendre que nous y sommes strictement tenus à son égard.

“ Supposez, dit M. DE LA PAQUERIE, qu'on vous ait rendu un bienfait signalé : par exemple qu'on vous ait sauvé la vie dans un moment de danger. Un homme ne saurait faire plus pour un autre, et cependant c'est peu de chose à côté de cette Providence qui nous donne la vie, non pas une fois et en un instant, mais à tous les instants et de toutes les manières. Vous gardez à celui qui vous a sauvé une reconnaissance profonde. Vous ouvrez la bouche pour lui témoigner vos sentiments ; vous prenez la plume pour les lui écrire ; vous protestez que vous êtes à lui sans réserve ; vous vous découvrez en l'abondant. C'est une espèce de culte civil, avec ses formules et ses cérémonies consacrées par l'usage. Tout le monde vous croirait, vous vous croiriez vous-même absolument déshonoré si vous y manquiez. On dirait en parlant de vous : “ Voilà une ingratitude odieuse ; cet homme-là est un monstre.”

“ Pourquoi donc ne faites vous pas envers Dieu ce que vous faites pour un homme ? Serait-ce parce que le bienfaiteur est plus patient, et que cette ingratitude est plus tolérée par l'usage ? A Dieu ne plaise ! ” (2)

3° L'homme est la perfection et le sommaire de toute la nature visible. Mais, parmi ces êtres inférieurs, il n'en est aucun qui puisse adorer

Dieu et lui rendre grâces, puisqu'il n'en est aucun qui ait l'intelligence. Il convient donc que l'homme roi de la nature visible, “ en soit aussi le *pontife*, le *pont* par lequel ils seront mis en communication avec leur Créateur ” (3) il convient qu'il soit le *chantre de la création*, et qu'en son nom il loue Dieu, comme l'a fait si excellemment le Psalmiste (4).

BOSSUET a sur ce sujet une page de toute beauté (5) : “ Toute la nature veut adorer Dieu et adorer son principe autant qu'elle en est capable. La créature privée de raison et de sentiment n'a point de cœur pour l'aimer, ni d'intelligence pour le comprendre. “ Ainsi, “ ne pouvant connaître, tout ce qu'elle peut, “ dit saint Augustin, c'est de se présenter elle-même à nous, pour être du moins connue et “ pour nous faire connaître son divin Auteur ” C'est pour cela qu'elle étale à nos yeux, avec tant de magnificence, ses diverses opérations et ses infinis ornements. Elle ne peut voir : elle se montre ; elle ne peut adorer : elle nous y porte ; et ce Dieu qu'elle n'entend pas, elle ne nous permet pas de l'ignorer. C'est ainsi qu'imparfaitement et à sa manière elle glorifie le Père céleste. Mais l'homme, animal divin, plein de raison et d'intelligence, et capable de connaître Dieu par lui-même et par toutes les créatures, est aussi pressé par lui-même et par toutes les créatures à lui rendre ses adorations. C'est pourquoi il est mis au milieu du monde, afin que, contemplant l'univers entier et le ramassant en soi-même, il rapporte uniquement à Dieu et soi-même et toutes choses ; si bien qu'il n'est le contemplateur de la nature visible qu'afin d'être l'adorateur de la nature invisible, qui a tout tiré du néant par sa souveraine puissance.”

#### OBJECTIONS

Devant une obligation qui s'impose avec une telle force, que peuvent peser les objections !... Il est néanmoins nécessaire de les réfuter, parce que trop d'hommes irréligieux les invoquent

(2) *Eléments d'apologétique*, t. 1er, p. 52.

(3) *Apologétique chrétienne*, t. 1er, p. 224.

(4) Voir en particulier les *Psalmes VIII, Domine, Dominus noster ; XVI, Celi enarrant gloriam Dei ; CXLVIII, Laudate Dominum de cælis*. Voir aussi le beau cantique des trois enfants dans la fournaise, *Benedicite, omnia opera Domini, Domino, Daniel, III, 59-90*.

(5) Sermon sur le *Culte dû à Dieu*, [2 avril 1666.

comme autant de prétextes à se dispenser d'un essentiel devoir.

#### 1er OBJECTION

*Dieu n'a nul besoin de nos hommages : il se suffit à lui-même.*

RÉPONSE. — Certes, Dieu est infiniment heureux et il n'avait besoin ni de l'homme ni de ses hommages pour ajouter quelque chose à sa félicité. Mais, si " nous ne pouvons parler qu'en tremblant de la nature de Dieu, nous devons parler avec certitude des obligations de l'homme ", dit Jules Simon, et ici, l'obligation reste bien certaine : En effet :

1° La richesse du créancier ne retranche rien aux obligations du débiteur. Sommes-nous dispensés de payer une dette, sous prétexte que notre créancier " se suffit " et qu'"il n'a nul besoin " de notre argent ? ... Non : Quand on doit, on paye . . . Et Dieu est notre créancier.

2° Dieu lui-même ne peut nous dispenser de cette dette, car il ne peut abdiquer ses droits de Maître du monde. Il a fait d'Adam le roi de la création, mais il a voulu rester le roi d'Adam.

3° Si l'on admettait par impossible que Dieu fût indifférent à nos hommages, il faudrait aller plus loin et le déclarer indifférent, comme " se suffisant à lui-même ", au bien et au mal, à la vertu et au vice, etc. Ce serait le renversement du monde . . . et le renversement de Dieu . . .

4° Ici encore le raisonnement peut être illustré par une comparaison avec la famille. Le père a-t-il besoin du respect de son fils ? . . . Et pourtant, il n'y reste pas indifférent, et s'il s'en désintéressait, il ne serait plus vraiment père.

#### 2e OBJECTION

*Dieu pourtant semble bien montrer son indifférence à nos hommages, puisqu'il traite de même manière celui qui a de la religion et celui qui n'en a pas.*

RÉPONSE. — C'est, en d'autres termes, cette question, au sujet de la Providence : " Pourquoi le bonheur ne va-t-il pas aux bons et le malheur aux méchants ? " Répondons-y en deux mots.

1° A supposer que, *sur terre*, le fait allégué fût vrai, il ne s'ensuivrait pas que Dieu fût indifférent à notre service : c'est dans la vie

futuro qu'aura lieu la *sanction* ; ici-bas, c'est le lieu de l'*épreuve*.

2° Mais, même dès ici-bas, Dieu montre qu'il n'est pas indifférent au bien ou au mal : et nous verrons précisément, dans la thèse suivante, que la religion est un besoin de l'homme, étant nécessaire à son vrai bonheur ici-bas.

#### 3e OBJECTION

*Je ne puis pratiquer la religion : je n'ai pas le temps.*

RÉPONSE. — Objection puérile, et pourtant objection trop souvent répétée, ou mise en pratique par des hommes qui n'oseraient pas la répéter. Il est très facile d'y répondre.

1° Dieu ne peut imposer un précepte sans donner le moyen de l'accomplir. Or, il impose à tout homme le précepte religieux. Il est donc certain que tout homme a le temps de le remplir.

2° Le temps manquât-il pour accomplir tous ses devoirs, on devrait faire passer le devoir religieux avant tout autre, car il n'en est pas de plus important. " Une seule chose est nécessaire ", et c'est celle-là.

3° Mais, en fait, l'accomplissement du devoir religieux ne peut nuire aux autres tâches. Il réclame, en effet, un temps très court. Les actes qu'impose la religion sont peu nombreux : elle consiste surtout en un certain esprit, en une *intention* qui se joint à toutes nos actions, comme pour les imprégner d'un parfum religieux et en faire, si profanes qu'elles soient en elles-mêmes, des actes religieux au regard de Celui qui lit dans les cœurs. Or, quand on fait une chose, il n'est pas plus long de la bien faire que de la faire à moitié bien : c'est même quelquefois plus court.

4° En définitive, quand on se plaint que " le temps manque " pour être religieux, ce n'est pas le temps qui manque : c'est le courage, ou la bonne volonté, ou la loyauté envers le devoir.

#### CONCLUSION

On le voit, ces difficultés ne sont que des préjugés, ces objections ne sont que des prétextes, et la religion reste le *droit de Dieu*, et par conséquent le *devoir de l'homme*.

Il nous reste à établir qu'elle est pour l'homme, non seulement un devoir, mais un *besoin*.

Abbé E. DUPLESSY.



# Les Francs-Juges

ÉTUDES ET RÉCITS HISTORIQUES

**A**u cœur de l'hiver 1717, le bourreau de Colmar fit une absence mystérieuse et involontaire qui lui valut, de la part de son présidial, trois jours d'arrêts et une amende.

Il trouva la punition sévère et imméritée. Il se défendit violemment et alléguait, pour son aventure, des circonstances atténuantes que l'on eut quelque peine à admettre.

— Un soir, raconta-t-il, dans cette sorte de patois employé couramment en Alsace, alors qu'il était seul chez lui, il entendit, au dehors, le roulement d'une lourde voiture et, presque aussitôt, des coups successifs frappés à sa porte.

Il ouvrit de mauvaise grâce et se vit en face de trois hommes de tournure résolue et masqués.

L'un d'entre eux lui demanda " s'il était bien Hans, l'exécuteur des hautes œuvres".

Hans répondit " qu'il ne le pouvait nier".

Un dialogue rapide et significatif suivit. L'inconnu réclama l'assistance du " fonctionnaire du présidial" pour une besogne qui lui serait cher payée. Après une courte discussion, le bourreau accepta, moitié par peur, moitié par amour du lucre, les conditions qui lui étaient faites : conditions singulières, dignes d'un autre temps et d'un pays moins civilisé, moins policé que l'Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Hans vit donc avec surprise qu'on lui bandait les yeux, il promit le silence, et aussitôt il se sentit poussé dans la voiture qui stationnait devant sa lugubre maison. Les hommes, d'après ce qu'il crut deviner, montèrent ensuite ; la portière retomba. On partit, lentement puis à grande allure.

Le voyage, d'ailleurs, qu'il croyait devoir être bref, dura trois jours et trois nuits. Il acquit la certitude que l'on passait le Rhin ; quand on enlevait le mouchoir qui obstruait sa vue, c'était devant les rideaux du carrosse baissés, ou encore au milieu des bois, où l'on mettait pied à terre pour manger — bien manger et bien boire.

Les conducteurs de Hans se montraient peu loquaces, peu avenants, n'échangeant entre eux que des paroles brèves et rudes.

Le deuxième soir du voyage, enfin, les chevaux ralentirent parce qu'ils montaient une côte escarpée. On s'arrêta, vraisemblablement devant une porte ; on baissa un pont-levis ; on s'engagea sous une voûte ; l'attelage arriva dans une cour, s'immobilisa, et le bourreau descendit.

Le mouchoir qui lui couvrait les yeux lui fut alors ôté. On l'entraîna à travers plusieurs salles, nues et élevées, celles d'un château ancien ou d'une forteresse. Il dut attendre quelques instants. Le cœur lui battait. Il avait peur, et, lorsqu'il avança il se trouva en présence d'une scène peu faite pour le rassurer.

Il se vit dans une casemate immense, tendue de noir, éclairée seulement par des torches attachées aux murs. Comme meubles, une table longue, trois chaises et... un billot ; un billot, ou bloc de bois, et une hache. Les deux — il était connaisseur — lui parurent d'une forme allemande ancienne et — si une telle expression convient — démodés.

Cependant, peu après lui, trois hommes entrèrent, revêtus de longues robes de drap écarlate. Ils n'étaient pas masqués, mais s'arrangeaient pour que leurs visages demeurassent dans l'ombre. Ils déposèrent devant eux un sablier, après quoi le premier d'entre eux dit en bon allemand :

— Qu'on amène l'accusée.

Hans, qui commençait à comprendre son rôle, tourna la tête. Il tremblait, assura-t-il, de tous ses membres. L'accusé était " une accusée" !

Il aperçut, conduite par des espèces de gardes, une femme jeune, blonde, blanche, belle, revêtue d'une robe de velours violet à longue traîne et à manches larges. Elle vint, d'un pas assuré, jusqu'au milieu de la pièce et resta immobile, la tête haute. Celui qui semblait présider le tribunal se leva :

— Nous t'avons envoyé chercher, dit-il au bourreau, pour exécuter une sentence rendue contre cette femme, afin que sa punition fût ignorée de tous, comme le crime qui l'a provoquée. Tu vas remplir tes fonctions.

Hans se récria. Il appartenait au présidial de Colmar et ne relevait que de lui. S'il était l'instrument de la justice, il ne voulait pourtant pas devenir un assassin. Réunissant son courage, il répondit d'un ton assez ferme :

— Je ne ferai point cela... J'ai cru qu'il s'agissait d'un jugement secret, mais régulier. Messieurs, qui que vous soyez, je n'accepte pas votre mandat. Je ne toucherai pas un cheveu de cette femme. D'ailleurs, qu'a-t-elle fait ?

Après une seconde d'hésitation, le président s'écria, d'un ton emphatique :

— Tu demandes ce qu'a fait cette femme ? Je puis te le dire. Alors, tes cheveux se dresseront d'horreur sur ta tête ; alors, tu n'hésiteras pas à devenir l'instrument de notre justice.

— Assez, interrompit l'accusée. Vous pouvez me faire mourir, mais vous ne devez pas révéler ce que vos oreilles ont entendu. Si je suis coupable, je me sou mets. C'est plus que vous n'avez le droit d'attendre.

Un silence suivit, silence solennel. Les grains du sablier tombaient un à un. Le principal juge reprit, en s'adressant à Hans :

— Il n'y a pas un instant à perdre. Obéis.

Et il lui montra la hache.

— Non ! répéta le bourreau. Non ! Faites vous-mêmes. Puisque vous condamnez sans titre, exécutez vos sentences.

— Ecoute, reprit le juge, tiens-tu à la vie ?

— Oui, pour ma femme et pour mon enfant.

— Eh bien ! choisis : si cette femme ne meurt pas de ta main, toi, tu mourras de la mienne.

— Tuez-moi si vous le voulez, dit Hans, je n'obéirai pas.

— Tu as encore quelques instants pour te décider. Après, il sera trop tard.

La victime, l'accusée, la condamnée ne faisait pas un mouvement. On l'abjura encore d'avouer. Elle s'y refusa avec plus de hauteur que de vérocité. Elle semblait intéressante, elle n'était pas sympathique...

Cependant, il n'y avait, dans la salle de ce singulier et mystérieux tribunal, ni croix ni emblème religieux d'aucune sorte. Le bourreau, presque décidé à céder à la menace, dit enfin :

— Ne lui donnera-t-on pas un prêtre ?

— Remplis ton office, lui répondit-on, et ne t'inquiète pas du reste.

La femme d'ailleurs, ne priait pas.

Le juge fit un geste, elle s'agenouilla devant le bloc. Hans saisit la hache et porta un coup définitif, propre à justifier son renom de sinistre adresse.

Après cette scène terrible, il tomba sur les dalles et y resta comme foudroyé.

Quand il revint à lui, il se trouvait déjà " embarqué " dans le carosse et en route pour Colmar.

Le retour se passa de la même manière ; seulement, on le laissa sur les bords de l'Ill, dans une prairie proche de sa demeure, en lui mettant dans les mains une bourse bien garnie. Cette preuve, trop réelle, de la besogne sanglante qu'il venait d'accomplir, put être montrée comme preuve irréfutable de sa vérocité.

Il raconta son aventure autour de lui et elle s'ébruita par la ville. De part et d'autre on fit des recherches, non seulement dans les environs, mais au loin. Rien ne transpara, rien ne put être découvert, sur le crime et sur le châ timent, et plusieurs " anciens " d'Alsace pensèrent qu'un dernier tribunal secret avait rendu sa sentence dans quelque vieux château d'Allemagne.

La justice française, ses Parlements, n'avaient jamais rien eu à démêler avec les membres occultes d'une puissance aussi implacable qu'elle restait cachée.

Ni les grands, ni les puissants, ni les rois n'échappaient à ses arrêts, rendus à voix basse et exécutés soudainement.

Une feuille de papier épinglée à la glace, aux rideaux du lit, placée sous la serviette à table, avertissait en deux mots le " prévenu " que " son heure " était arrivée.

Cette manière de procéder, fort redoutée, rarement bravée, n'était pas nouvelle. Elle était le fait d'une institution singulière dont l'origine se perdait dans la brume des âges. Certains la faisaient remonter au temps où les Saxons, aussi peu convertis qu'ils restaient insoumis, retournaient, non seulement à leurs lois barbares, mais au rites sanglants de leurs divinités païennes. On croyait bon de les " surveiller " sans qu'ils le sussent, afin de les prendre en faute et de réprimer à temps leurs révoltes.

Rien de commun, cependant, avec ce qui devint la Société secrète des Francs-Juges de Terre-Rouge — ou de Westphalie, — tribunal Wehmique dont l'appellation a intrigué longtemps les érudits et les savants. Après de longues recherches on a fini par admettre que *Femgericht* était le nom primitif de la Ligue, d'où — avec une infinie bonne volonté —

on tirait : *Vehmgerithe*, assemblage encore de *Fem... Vehm... Fam veni...* ou arriver à l'expression latine "*Væ mihi*". (Malheur à moi !)

Mais, avant d'avoir pénétré en Allemagne, cette puissance occulte sévissait en Orient, aisément, sans entraves. Ce n'était pas à Bagdad, quand l'illustre kalife Aroup-al-Raschid parcourait, inconnu, sous la robe verte d'un marchand, les rues et les places de sa capitale, afin de voir par ses yeux, de punir le vice et de récompenser la vertu.

Les montagnes de la Syrie cachaient, vers ce même temps ou un peu plus tard, un château singulier, dont le propriétaire portait le nom d'Alaodin. Les Mille et une Nuits en ont fait : Aladin. Là, au surplus, s'arrête la ressemblance.

Alaodin, habile et rusé, cherchait à se créer une puissance différente de celle des autres. S'il n'était pas prince par sa naissance, il le devint par ses richesses et son savoir-faire. Tout d'abord, il frappa les imaginations. D'âge moyen, mais sachant de quel respect les Mahométans entourent les vieillards, il se rida le front, blanchit sa barbe, parla par sentence. "Les années du sage, affirmait-il, se comptent plus par la science que par les jours. En conséquence, je suis aussi vieux que l'hégire".

Les intelligences crédules conclurent qu'il avait plus de cent ans...

Les hommes éclairés le consultèrent aussi et trouvèrent, paraît-il ses avis bons à suivre.

En même temps, Aladin agrandissait encore sa demeure, il l'embellissait, grâce à des ouvriers habiles venus de fort loin et qui ne travaillaient que dans le mystère. Déjà, le maître, le chef, se faisant appeler le "Vieil", et ce nom prévalut de telle sorte que ses fils, ses petits-fils, le portèrent toujours.

Le château s'appelait Alamon. Il était situé non loin de Hamah. On y exerçait la haute et basse justice, non seulement dans ses murs, mais surtout "hors de ses murs". Les émissaires du Vieux de la Montagne se répandaient partout, agissant en son nom, le faisant redouter comme un homme qui ne relève d'aucune autorité sur terre.

Alamon, entre temps, était, pour les serviteurs dévoués, un lieu de délices. Si on y accédait par des souterrains ; s'il fallait franchir des grilles épaisses, des portes de fer, on entra

ensuite dans des jardins splendides, sujet d'admiration et d'envie pour les voyageurs et pour tous les contemporains. Les pruniers de Damas, les pêchers de l'île de Chypre s'y mêlaient aux amandiers, aux abricotiers de Trébizonde, et il n'était pas rare que des rubis, des émeraudes, des diamants se mêlassent aux fruits de ces arbres. De petits canaux serpentaient, çà et là, pleins de lait, de vin de Perse, de miel liquide. Les fleurs des parterres étaient rares et inconnues ; des voiles de soie brodés formaient des pavillons de la forme la plus gracieuse : des oiseaux, enfin, chantaient dans des cages dorées, ou libres, et sautant de branche en branche. Les appartements du château d'Alamon ne le cédaient en rien à ses parterres.

L'Asie était alors la terre du luxe, et le "Vieux" ne l'oubliait pas. Supérieur au Soudan d'Égypte et de Syrie, à l'imane de Mascate, au kalife de Bagdad, il traitait avec les rois et en tenait plus d'un sous son joug. Afin que son pouvoir demeurât suprême et fort, il l'entourait de mystère. Ses émissaires, ses agents secrets, dévoués corps et âme à sa cause, enlevaient, dans les pays environnants, de jeunes garçons — entre dix et douze ans — les enfermaient à Alamon, où ils recevaient une éducation à la mode du maître. Le maniement des armes y tenait la meilleure place. On dressait ces nouveaux sujets à jouer tous les rôles. Leur habileté consistait à passer pour ce qu'ils n'étaient pas et à exécuter ensuite les ordres qu'ils recevaient, au fur et à mesure qu'ils accomplissaient leur mission. Entre temps, et pour que leur imagination restât "montée", on leur faisait boire une liqueur à base de feuilles de chanvre, nommée *Haschischa*. Les croisés, peu soucieux de l'exactitude de la prononciation, en ont tiré les mots "Haschischis", puis "Assassins".

Le châtelain d'Alamon devint donc, et non sans raison, le prince des assassins.

Celui qui régnait en 1191, Haçon, voulut voir le brillant roi Richard Cœur de Lion. Cette curiosité était réciproque. L'infidèle se déguisa en mendiant, le souverain anglais en Bédouin. Ils jouèrent un peu "à cache-cache" et se manquèrent.

Cependant, le Bédouin avait des yeux bleus, clairs et brillants, des moustaches fines et fauves, un turban d'une blancheur rare, bien propres

à exiter les soupçons. Son courage extraordinaire, sa renommée sans égale lui valurent d'échapper au poignard des émissaires du "Vieux", qui, ennemis de tous les chrétiens, n'osèrent pas cependant s'attaquer à son admirable loyauté.

Le bon Joinville parle, sans colère ni indignation, d'une ambassade des "assassins" qui vint à Acre trouver et menacer le saint roi Louis IX.

"A son retour de la Messe, dit-il, le roi les appela devant lui. Il les fit asseoir avec un émir et un bachelier (jeune). Celui-ci tenait trois couteaux, dont l'un entrant dans la manche de l'autre. C'était là un signe de défi en cas de refus. Il y avait, en outre, un autre envoyé ayant, autour de son bras, un morceau de bougran destiné encore au roi par l'insulaire s'il refusait la requête du "Vieil" de la Montagne.

Mon seigneur demanda à l'émir ses intentions. Il lui présenta alors ses lettres de créance en disant :

— Mon maître m'envoie demander si vous le connaissez.

— Je ne le connais point, mais ai-je bien souvent entendu parler de lui.

— Et, quand vous en avez ouï parler, continua cet émir, je m'étonne que vous ne l'ayez pas retenu pour ami, ainsi que le font l'empereur d'Allemagne, le roi de Hongrie, le sultan de Babylone, parce qu'ils sont certains qu'ils ne peuvent rien qu'autant qu'il plaira à mon seigneur.

Et il lui parla d'un tribut que le "Vieux" payait aux grands maîtres du temple et de l'hôpital, lesquels ne le redoutaient point.

— D'ailleurs, ajouta assez naïvement l'envoyé, il n'aurait rien eu à gagner en tuant les deux religieux militaires.

Le saint roi, pour toute réponse, l'invita à revenir après dîner.

— Et, dit toujours Joinville, quand cet émir fut revenu, il trouva le roi assis entre le maître de l'hôpital et le maître du temple.

On lui demanda de répéter ce qu'il avait dit le matin. Il s'y refusa ; alors les deux grands maîtres lui commandèrent de venir le lendemain leur parler à l'hôpital. Ainsi fit-il...

Les chevaliers lui firent des reproches sur la hardiesse de son seigneur qui avait osé mander au roi de si dures paroles, et, si ce n'avait été

pour son honneur, ils auraient fait noyer les envoyés dans la sale mer d'Acre, en dépit du "Vieil" et de ses adhérents. Ils enjoignirent à l'émir de retourner à Alamon et de revenir quinze jours plus tard, rapportant des lettres, des bijoux pour satisfaire le roi Louis IX.

Ces quinze jours écoulés, les émissaires reparurent et apportèrent la chemise du "Vieux" expliquant, dans leur style imagé, que ce vêtement étant le premier de tous, leur maître voulait tenir le roi plus près de son amour que nul autre. Mais ils y joignaient d'autres cadeaux : un anneau en or très fin, un éléphant, une girafe, des pommes de diverses espèces, le tout en cristal ; des jeux de table et d'échecs, et ces objets étaient garnis de fleurs d'ambre attachées par de belles vignettes d'or. Quand on ouvrit les écrins qui les contenaient, il s'en échappa en tel parfum que la chambre en fut embaumée.

Le roi ne demeura pas en reste avec le Vieux de la Montagne ; et les ambassadeurs, accompagnés du Fr. Yves Le Breton, qui savait le "sarrazinois", chargés à foison de bijoux, de coupes d'or et de freins d'argent, retournèrent à Alamon.

Le religieux visita ce qu'on voulut lui montrer du château, mais il n'en pénétra pas les mystères. On le traita avec honneur ; il entendit les théories bizarres touchant les croyances du chef des sectaires ; et, très versé dans les coutumes du pays, il put se convaincre que le "Vieil" ne professait pas la pure loi de Mahomet, mais une religion à lui.

Moins respectueux des autres princes que de la personne du saint roi, le Vieux de la Montagne en fit tomber plus d'un sous le poignard de ses affidés.

Il se recrutait aussi des adeptes en Europe. Mais le premier lien qui l'unit à l'Allemagne reste inconnu.

C'est en Westphalie, cette contrée de Terre-Rouge, que l'on trouve une répétition, quoique changée, du château d'Alamon. Un franc-comte tint la place du "Vieux", sans jardins, sans splendeur, sans présents ; ses affidés ne furent que les membres, influents et actifs, d'un tribunal, d'abord, unique, puis de plusieurs tribunaux secrets dont la justice était implacable. Leurs assises officielles — car il fallait une couleur et une raison — se tenaient trois fois par an, sous un arbre. Les autres,

cachées, mystérieuses, avaient lieu dans quelques châteaux, retirés et fortifiés.

La réception des membres de la Vehme, de la "Sainte-Vehme", qui, jamais, n'eut de rapport avec l'Église, était singulière. Le candidat se présentait la tête nue, il se mettait à genoux devant les frères, étendait deux doigts sur une épée et sur une corde, prêtait serment de se conformer à "tout" ce qui comprenait le bien et les lois de la Société, de ne se laisser séduire ni par l'or, ni par l'argent, ni par les pierres précieuses, et enfin de "préférer les intérêts du tribunal à tout ce que le soleil illumine, à tout ce que la pluie atteint", puis il jurait de "les défendre contre tout ce qui est entre ciel et terre".

En retour, il recevait le signe secret dont se servaient les Francs-Juges pour se reconnaître entre eux ; signe mystérieux et inconnu que rien, même dans les archives vehmiques, n'a jamais laissé deviner.

Un des statuts fondamentaux de la Terre-Rouge condamnait aux plus cruels supplices le membre parjure ou simplement indiscret ; jamais, assure-t-on, cette peine n'eut besoin d'être appliquée. On aurait regardé comme une trahison l'avis donné à un parent, à un ami, pour lui faire comprendre qu'il était susceptible de tomber sous les coups de la Vehme. "Enfin, disait-on en Allemagne, la défiance régnait partout, le frère craignait son frère, l'hospitalité était morte."

Les Francs-Juges agissaient, d'habitude, trois par trois. Leurs citations à comparaître devant le tribunal secret devaient être écrites sans rature, sur une feuille de vélin non "tracée" et accompagnée de sept sceaux représentant soit un homme armé, soit des glaives. Le délai accordé au prévenu pour se justifier était de six semaines, plus "trois jours".

Les séances de la Terre-Rouge s'entouraient d'un appareil théâtral, comme on a pu le voir dans l'aventure du bourreau de Colmar. Une épée nue, emblème de la puissance, et une corde signe du châtiment, étaient posées sur la table devant le président.

Le chef des Francs-Juges s'appelait le franc-comte. Il ratifiait les condamnations et aussi les exagérait ; plus d'un portera des noms connus : Hermann Loseckin, Hans Volmar, Johann Croppe. Ce fut Volmar qui fit condamner Charles le Téméraire et le Chien

d'Alsace Archibald von Hagelbach. Il les punit selon "l'ordre du ban secret".

La Réforme augmenta encore la puissance du tribunal vehmique. Pendant la guerre des Rustauds, il siégea en apparence et désigna souvent comme victimes le Pape — sans l'atteindre. — des cardinaux, des évêques, des moines, des religieuses.

Si cette association occulte n'est pas exactement la Franc-Maçonnerie, elle offre avec elle beaucoup de rapprochements. Il ne faut pas être un grand érudit, un chercheur infatigable pour y découvrir l'origine des Sociétés secrètes dont les arrêts ont causé la perte d'hommes éminents comme le comte Rossi et Garcia Moreno, dont la haute situation, les nobles idées, le dévouement à l'Église devenaient une gêne et un péril pour les ennemis du nom catholique.

G. et M. ROUSSEAU.

*Le Noël.*

## LA VAGUE DE PÉTROLE

Le pétrole est de plus en plus en faveur pour le chauffage des grands navires. La ligne Cunard est à faire transformer le grand paquebot *Aquitania*, à cette fin.

Les propriétaires de navires ont calculé que le pétrole, à six louis la tonne, coûte moins cher parce qu'il donne un meilleur rendement que le charbon à trois louis la tonne.

Cette nouvelle orientation du chauffage laisse prévoir que le temps du pétrole à prix réduit est passé, et que les fervents de l'auto, du canot automobile ou de l'aéroplane peuvent s'attendre à payer l'essence un prix de plus en plus élevé, à cause de leurs gigantesques concurrents de la Marine.

Aussi la course s'accroît-elle tous les jours vers les sources de pétrole du Mexique. Une nouvelle compagnie anglaise, la "Mexican Eagle Oil Company" vient de s'assurer la possession des sources de Naranjos, et les trois puits qu'elle y a forés donneront un rendement probable de 130.000 à 200.000 barils par jour.

Si le pétrole continue à prendre ainsi les devants, la question des mines de charbon se règlera d'elle-même.



INQUIÉTUDE — Tableau de M. Léon OLIVÉ

# La grande guerre et ses grandes figures

PAR LE R. P. ALEXIS, capucin



LE GÉNÉRAL MAUNOURY<sup>(1)</sup>

Le général Maunoury appartient comme le maréchal Joffre, à cette classe d'officiers polytechniciens que leurs opinions républicaines favorisèrent sans aucun doute, mais que leur talent véritable et leur caractère élevé honnèrent encore davantage. C'est pourquoi, lorsque survint la grande guerre, au lieu d'être tenus à l'écart, comme le furent certains intrigants dont l'unique titre était la protection des loges maçonniques, ils furent portés sur le pavois et s'acquirent une gloire immortelle.

Maunoury sort, en effet, d'une vieille souche républicaine. Un de ses frères et un sien cousin furent membres du parlement. On lui offrit même, lorsqu'il eut pris sa retraite, une candidature dans son pays natal, laquelle, d'ailleurs, il ne voulut point accepter.

Le général naquit à Maintenon (Loir et Cher) le 17 décembre 1847, d'une bonne famille d'agriculteurs et d'éleveurs. On raconte que l'un de ses oncles mit à la disposition de Pasteur son troupeau pour ses fameuses expériences sur le charbon des animaux.

Le jeune homme fut reçu à Polytechnique en 1867. Deux ans plus tard, à la sortie de sa promotion, il fut renvoyé en qualité d'élève officier à l'École d'artillerie de Metz. C'est là que la guerre le surprit. Il eut la chance de quitter la grande forteresse avant qu'elle ne fut encerclée par les Prussiens et forcée à capituler. Le 12 août 1870 il reçut, en effet, sa feuille de route pour Grenoble ; et, dès le 4 sept. suivant, il fut attaché à une batterie du fort de Vincennes, sous les murs de Paris.

Il eut l'occasion, durant le siège, de se distinguer à la bataille de Champigny. Pendant le combat, tous les officiers de sa batterie ayant été tués ou blessés, il en prit le commandement et le garda jusqu'à la fin des hostilités.

La paix signée, le jeune artilleur fut l'un de ceux qui ne désespérèrent point de l'avenir de la patrie, mais qui consacrèrent toute leur énergie et toutes leurs facultés à la reconstitution de notre armée.

Pendant que le pays découragé s'abandonnait, pendant que les classes dirigeantes ne recherchaient plus que les jouissances matérielles, pendant que les intellectuels eux-mêmes se livraient aux jeux puérils d'une littérature décadente, nos jeunes officiers seuls à la suite du grand Déroulède, entretenaient dans les casernes l'idéal de la revanche et gardaient leurs yeux toujours fixés sur notre frontière béante des marches de l'est. C'est à leur vigilant patriotisme que nous devons notre salut.

Les étrangers qui voyaient la religion et l'armée devenues l'objet d'une hostilité insensée de la part des pouvoirs publics, pensaient que la flamme du patriotisme était éteinte en France. Elle dormait sous la cendre, et le grand coup de vent de 1914 la raviva. Grâce en soient rendues aux cadres héroïques de nos armées. Car ces cadres, non seulement ils avaient soufflé dans les âmes de nos soldats l'amour du pays, mais encore ils s'étaient préparés eux-mêmes à la guerre future par la science de leur métier.

(1) Voir *Correspondant* (25 mars 1919).

C'est que, on peut bien l'avouer aujourd'hui, l'ancienne et brillante armée de 1870 avait péri victime de ses fautes et de son ignorance. Non certes qu'elle eût manqué de courage et que ses chefs fussent tous des incapables ; mais parce que depuis de longues années elle ne travaillait plus.

On s'était habitué à croire que la guerre s'improvisait, que le Français, né débrouillard, se tirerait toujours d'un mauvais pas, qu'un chef brillant était celui qui, au moment critique, se jetait l'épée à la main à la tête des bataillons.

Tant qu'on eut affaire aux Arabes d'Algérie, aux Russes de Crimée, aux Autrichiens de Solférino, gens encore plus ignorants que nous, les choses allèrent tant bien que mal ; mais en face des Prussiens admirablement préparés, notre malheureuse armée fut prise au dépourvu, et, malgré d'admirables dévouements individuels, fit en somme triste figure. C'est que l'on ne viole pas longtemps impunément la grande loi de proportions des moyens avec la fin, de la préparation avec le résultat.

La nouvelle armée profita de la leçon cruelle, et se mit, dès les premiers jours, au travail avec une constance et un esprit de suite d'autant plus admirable qu'elle se heurta maintes fois à l'hostilité de ceux-là même qui eussent dû l'appuyer, je veux dire du parlement et du gouvernement.

Tous les grands problèmes de l'art militaire furent discutés avec une curiosité passionnée. La rénovation de l'armement, la question des canons lourds et des canons légers, de l'offensive et de la défensive excitèrent des polémiques ardentes dans les milieux militaires. Des écoles supérieures furent fondées dans lesquelles professèrent des officiers de haut mérite et desquelles sont sortis tous nos grands chefs contemporains. Car, remarquons-le bien, la guerre actuelle n'a favorisé la rapide ascension d'aucun aventurier, fût-il un homme de génie ; elle a prouvé, au contraire, que rien ne remplaçait la science et la préparation.

Parmi les jeunes officiers qui se distinguèrent dans ces savantes études le capitaine Maunoury fit sa marque. Il fut un de ceux, qui de bonne heure, pronèrent l'emploi du canon lourd et du tir à longue portée. On ne le crut pas, on laissa les Allemands prendre sur nous cette supériorité, ce qui nous valut nos premiers é-

checs et la prolongation démesurée de la guerre.

Il était encore capitaine lorsqu'il fut admis au cours de l'École supérieure de guerre, dont il devait plus tard être nommé directeur. Il en sortit avec le brevet d'officier d'état-major. Promu chef d'escadron en 1883, il fut nommé professeur du cours d'artillerie à l'école Saint-Cyr, emploi qu'il occupa quatre années et qui le rendit populaire dans la jeune armée. Ses leçons furent publiées et grandement appréciées.

En 1890, le gouvernement fonda, en faveur des lieutenants d'artillerie, l'École d'application de Fontainebleau. Le lieutenant-colonel Maunoury fut choisi pour prendre la direction de cette œuvre nouvelle.

Mais déjà les honneurs l'attendaient, honneurs qui constituaient en même temps une périlleuse épreuve.

Les opinions politiques du colonel Maunoury lui valurent la bienveillance des gens en place et tout particulièrement de M. Brisson, alors président du Sénat. Il fut donc nommé commandant militaire du Sénat et occupa ce poste pendant plusieurs années jusqu'à ce qu'il fut promu au grade de général.

Hâtons-nous d'ajouter que dans le milieu nouveau où sa charge le forçait de vivre il se tint pur de toute compromission. Loin de le corrompre, les politiciens lui inspirèrent plutôt du dégoût. Il assista au répugnant spectacle qu'offrait le Parlement à cette époque, sans que ses collègues de l'armée, qui l'observaient avec une attention dépourvue d'indulgence, pussent découvrir dans sa conduite quoi que ce soit entachant son honneur.

Général, directeur de l'École de guerre, commandant du 15<sup>e</sup> corps d'armée à Marseille, du 20<sup>e</sup> corps à Nancy, membre du Conseil supérieur de la guerre, l'heureux officier obtint finalement, 1890, l'emploi de Gouverneur militaire de Paris.

Dans cette importante charge le général Maunoury se révèle sous un jour nouveau. La discipline de la garnison de Paris s'était fort relâchée. On y jouissait avec ivresse des délices de la capitale. Le gouverneur réagit contre cette tendance déplorable, exigea de tous une tenue parfaite, et remit en moins de deux années l'armée de Paris sur le pied de perfection. C'est que le général Maunoury, passionné pour les vieilles traditions militaires, avait



toujours protesté contre le laisser aller et le septicisme pratique de certains officiers modernistes qui, oublieux de la revanche, ne voyaient plus dans la vie du soldat qu'une carrière de tout repos.

Lorsqu'il fut atteint par la limite d'âge, cet obstiné traditionnaliste rentra incontinent dans les traditions de sa famille et se révéla agriculteur consommé. Il passait son temps à surveiller ses terres ; et lorsqu'il se rendait à Paris c'était, non pour assister aux séances du Luxembourg et du Palais-Bourbon, mais pour participer aux débats plus utiles de la Société des Agriculteurs de France. Au reste, sa joie et son repos étaient de présider à l'éducation de ses petits-enfants qu'il adorait.

C'est dans ces nobles loisirs que la guerre le surprit. Il avait soixante-sept ans, mais il se sentait plein de force, et l'heure était enfin venue qu'il attendait depuis quarante-quatre ans. Il accourut donc à Paris et supplia qu'on lui donnât un commandement.

Dès le 20 août, il fut envoyé à la tête d'une armée sous Verdun. Quelques jours plus tard, lorsque, après les premiers revers sur la frontière belge, le repli général fut décidé, on le chargea de créer une armée nouvelle dans la direction de Montdidier, pour surveiller et contenir l'aile droite du général von Kluck qui se portait comme un torrent irrésistible dans la direction de Paris. Mais Paris était de plus en plus menacé, le gouvernement avait fui la capitale et s'était établi à Bordeaux. Maunoury reçut l'ordre de se replier et de veiller à la défense de la ville. Imaginez sa douleur ! Le souvenir lui revenait du lamentable siège de 1870.

Heureusement, il avait affaire à Gallieni, esprit supérieur qui comprit que l'heure du salut avait sonné pour la France, et que la victoire s'offrait à nous, non derrière des remparts mais face à l'ennemi. Celui-ci, renonçant pour l'instant à prendre Paris, commençait vers le Sud un mouvement tournant destiné à capturer l'armée française. Le gouverneur Gallieni s'en aperçut ; il se hâta d'en avertir le généralissime, et, sacrifiant son intérêt personnel au bien public, il lança incontinent l'armée de Maunoury sur l'aile droite de von Kluck.

Celle-ci qui suivait dans la vallée de l'Ourcq la direction du sud fut paralysée par le choc

violent qu'elle n'avait pas prévu. Elle s'arrêta, combattit, fut réduite à demander des renforts et finalement plia. C'en était fait de l'offensive allemande ; la grande victoire que les envahisseurs escomptaient déjà se tournait en défaite ; et, sur les bords de la Marne, la France triomphante saluait ses héroïques soldats et sa pléiade de chefs illustres, parmi lesquels, au premier rang se trouvait Maunoury.

On connaît l'admirable ordre du jour que le général, ivre de joie, adressa alors à ses troupes ;

“ La sixième armée vient de soutenir, pendant cinq jours entiers, sans interruption ni accalmie la lutte contre un adversaire nombreux et dont les succès avait jusqu'à présent exalté le moral. La lutte a été dure ; les pertes par le feu, les fatigues dues à la privation de sommeil et parfois de nourriture ont dépassé tout ce que l'on pouvait imaginer. Vous avez tout supporté avec une vaillance, une fermeté et une endurance que les mots sont impuissants à glorifier comme elles le méritent.

Camarades, le général en chef vous a demandé au nom de la patrie de faire plus que votre devoir ; vous avez répondu à son appel au delà même de ce qui paraissait possible. Grâce à vous, la victoire est venue couronner nos drapeaux ; maintenant que vous en connaissez les glorieuses satisfactions, vous ne la laisserez plus échapper.

Quant à moi, si j'ai fait quelque bien, j'en ai été récompensé par le plus grand honneur qui m'ait été décerné dans ma longue carrière ; celui d'avoir commandé à des hommes tels que vous.

C'est avec une vive émotion que je vous remercie de ce que vous avez fait, car je vous dois ce vers quoi étaient tendus depuis quarante-quatre ans tous mes efforts et toutes mes énergies la revanche de 1870.

Merci donc à vous et honneur à tous les combattants de la 6ème armée.”

Le 10 sept. 1914.

Maunoury

On raconte que quand, en 1911, le général Maunoury reçut la médaille commémorative de 1870 ; il l'enferma dans son écrin et ne la porta jamais. Le 10 sept. 1914, il épingla sur sa vareuse l'humble médaille de bronze.

La carrière active du général se termina par une glorieuse catastrophe. Infatigable, leste, cavalier élégant malgré son âge, il s'exposait aux dangers avec l'insouciance d'un lieutenant.

Il inspectait fréquemment les tranchées malgré les remontrances de son entourage.

Un jour, le 12 mars 1915, il visita, en compagnie du général de Villaret, un retranchement avancé. La fusillade faisait rage. Les deux généraux voulurent voir ce qui se passait dans les lignes allemandes à trente mètres devant eux. Ils montèrent sur la banquette et regardèrent par un créneau. A l'instant même, frappés à la tête, ils s'éroulèrent dans le fossé!

Maunoury avait un œil crevé, la mâchoire brisée. Il finit cependant par guérir ainsi que son glorieux compagnon. C'était un spectacle touchant de voir le vieux héros, le front couvert d'un bandeau, s'en aller à l'église de son village conduit à la main par son fils, vaillant capitaine amputé lui-même d'une jambe, et salué respectueusement par la foule accourue.

Le gouvernement voulut pas se priver de ses précieux services ; et, lorsque le général Gallieni fut appelé au ministère de la guerre, Maunoury le remplaça en qualité de gouverneur militaire de Paris. Mais il avait trop présumé de ses forces, et il dut prendre, bientôt après, sa retraite définitive. Il aura eu, du moins, avant de mourir, le bonheur d'assister à la victoire des alliés.

Ce noble caractère n'a jamais pu comprendre la mentalité brutale des Allemands. "Quand nous serons chez eux, disait-il naguère aux officiers qui l'entouraient, nous leur donnerons une terrible leçon d'humanité.

FR. ALEXIS

## LES HÉLICES D'AVIONS

Les hélices d'avions, qui étaient autrefois poncées et vernies, sont aujourd'hui laquées comme nombre d'objets fabriqués en Chine. On a même fait venir, en 1917, un spécialiste d'Indo-Chine pour mettre au point cette nouvelle industrie assez délicate.

Ce sont les laboratoires de Chalais-Meudon qui ont constaté que les hélices ainsi traitées se conservent mieux et sont indéformables. Le prix de revient est compensé par un meilleur rendement et une plus grande durée.

## Une exécution capitale

UNE nuit de décembre, l'année dernière, il m'arrive un exprès du gouvernement porteur d'un pli officiel.

Il était minuit. Je m'étais couché trop tard ce soir-là : c'était la veille du premier vendredi. J'avais confessé dans la soirée et disposé toute chose pour l'adoration du lendemain.

Je m'éveillai à l'appel de cette voix inconnue.

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Voici de la part du commissaire.

La lettre portait mon adresse puis en suscription cet avis : " Si le Père dort, réveille-le, c'est très pressé."

— Diable, qu'est-ce qu'il peut y avoir là-dedans ?

Je déchirai la longue enveloppe blanche en usage aux " offices " britanniques et voici ce que j'y lus :

" Révérend Père,

J'ai l'honneur de vous prévenir que l'assassin Tem Mauri sera exécuté demain matin à 6 heures. Cet homme se dit catholique et réclame l'assistance de votre ministère. Le policeman, gardien du condamné, vous conduira à son cachot."

(Signé) " Commissaire en charge."

Je fus un peu remué par cet appel. La prison est à une distance de trois heures ; il fallait donc partir de nuit. J'allai éveiller deux de mes hommes et lorsque le canot fut prêt nous y montâmes.

C'était une nuit calme et belle. Nous voguions sur la lagune éclairée par la lumière vacillante des étoiles, doucement entraînés par un petit vent d'est dans une fraîcheur reposante.

Ce voyage eut été délicieux n'était la mission à remplir.

Nous en causions naturellement.

— Seulement quelques heures, et il ne sera plus...

— Don te moti ghoa... Ea toki ana pog, répondent nos indigènes toujours fatalistes. C'est écrit : Ses jours sont finis.

— Oui, sans doute, c'est la volonté de Dieu.

— Mais, m'objecte-t-on, est-ce qu'il ira au ciel ?

— Dieu n'a-t-il pas promis le pardon à ceux qui se repentent et font pénitence ?

— E koana. C'est vrai.

— S'il accepte sa punition avec foi et qu'il confesse ses fautes avec contrition, pourquoi n'entrerait-il pas au ciel ?

— E koana. C'est vrai.

Puis on se tut.

Nous débarquons au quai du gouvernement.

Les condamnés, car ils sont deux — je visitai l'autre, mais ne le conduisis pas à l'échafaud, il était d'une autre confession — sont déjà transférés au cachot " du sang " (de ceux qui ont versé le sang et vont mourir). Près de la tour de pendaison.

Deux lampes à pétrole, placées sur la grille, éclairent vivement la place.

Un policeman m'introduit.

La clef grince dans le cadenas rouillé, la lourde porte de bois s'ouvre, le condamné est debout pieds et mains enchaînés. Son accueil est souriant. Il se frotte les yeux comme quelqu'un qui s'éveille.

— Il est nuit encore, je vous réveille.

— Asseyez-vous, me dit-il, en m'indiquant sa natte. Je vous attendais. Nous allons causer.

Il me raconta sa vie.

C'est un récit, hélas ! bien connu : l'histoire de beaucoup d'autres enfants prodiges ; toutes, cependant, n'ont pas un dénouement si tragique. Son premier malheur fut la mort de sa femme. Elle lui donna huit enfants dont plusieurs sont mariés. Le veuvage est un état difficile en ces pays. Il fit parler de lui. C'était un chef ; son subalterne se permit un jour de lui faire une réprimande. Son orgueil en fut profondément froissé. Le sang sauvage, qui avait repris ses droits, cria vengeance. Le Dieu de paix, qu'il avait abandonné, le laissa à son instinct pervers.

Un matin, assis dans sa case, causant d'affaires avec son " policeman ", il l'invite à partager son déjeuner, à boire le vin de palme.

Celui-ci refuse en s'excusant.

Selon l'usage, l'hôte ajoute :

— Nous allons fumer, prends la pipe qui est là-bas dans la toiture de feuilles.

Le policeman se lève.

En même temps le chef saisit son couteau,

se jette sur lui et le perce de deux coups, l'un au flanc, le second à l'épaule.

La victime a la force de descendre du plancher de la case, fait quelques pas, tombe baignée dans son sang et meurt. C'est la panique dans le village : les femmes et les enfants effrayés s'enfuient à la forêt ; les hommes valides se réunissent à la " maneapa " et surveillent l'assassin... de loin.

Mais lui n'en veut plus à personne ; sa vengeance est assouvie, il se constitue prisonnier.

Son procès ne fut pas compliqué ; il avoua tout : la peine de mort fut prononcée. Cette sentence fut capitale et ne pouvait avoir son effet qu'après la décision de la haute cour de Fiji.

Il s'écoula des mois ; la réponse arriva affirmative.

— Je m'ennuie en prison. Je suis heureux de mourir, ajoute-t-il.

Nous causâmes et priâmes longtemps.

Cet homme, insouciant, fataliste, presque inconscient tout à l'heure, se reprend à espérer en Dieu. La pensée de la mort qui remplit ce lieu le remet en possession de lui-même, sans le troubler. Il sent le besoin d'expiation, de prières et retrouve sa ferveur de catéchumène.

Après avoir récité le chapelet tout entier, il se confesse humblement.

Je retire la sainte Réserve que je portais sur moi.

— Je vous apporte la sainte Communion.

Il me fait un signe d'assentiment.

Mon bréviaire sert de table d'autel.

Je découvre la sainte Hostie.

Tout à l'heure il contemplait d'un regard ému et confiant l'image de Celui qui a subi le supplice honteux de la croix afin de relever l'humanité et de l'attirer à Lui.

C'est avec le même bonheur que ses yeux se fixent maintenant sur ce petit morceau de Pain vivant dont la vertu est si puissante sur le cœur du croyant.

J'ouvre le paroissien qu'une main dévouée lui a fait parvenir dans cette nuit mémorable, de ses mains enchaînées il tient le livre ouvert et nous récitons les prières avant et après la communion.

Je lui lis encore quelques pages de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il ne se fatigue pas d'écouter. J'étais à bout de voix.

Je lui offre de partager mon viatique, un peu de pain et de fromage.

— Mangez, moi, je n'ai besoin de rien.

Le jour s'est levé. L'heure fatale approche. La même sérénité d'âme ne le quitte pas.

On entend des bruits de pas chaussés : ce n'est plus le froissement du sol sous les pieds nus des gardiens.

Le commissaire, le docteur, le secrétaire sont arrivés. Je vais à leur rencontre.

— Est-il prêt? appelez-le, me dit l'officier.

Et nous sommes ensemble dans le cachot, je précède le commissaire, voulant lui éviter ainsi qu'au condamné une démarche pénible.

— Viens, dis-je, sors.

Il se lève aussitôt et d'un pas alerte se présente aux derniers apprêts.

A l'aide d'une clé on dégage les mains et les pieds de leurs entraves, et on lui lie fortement les bras le long du corps.

Une impression douloureuse passe sur son visage. Je commence le Notre Père, sa voix mâle le continue jusqu'à la fin.

Le sinistre cortège se met en marche. Je me tiens à sa droite il est entouré de soldats.

Nous prions tout haut.

Il franchit d'un pas ferme les quarante mètres qui nous séparent de la tour de pendaison, il gravit de même l'escalier qui conduit à la chambre supérieure.

La seconde toilette a lieu sur le plancher à bascule d'où il va tomber mort dans quelques instants.

Un tremblement nerveux l'agite. Il répète exactement les invocations que je lui suggère.

Le nœuf coulant qui descend de la poulie, est placé sous sa gorge.

Je lui présente l'image du crucifix et lui dis : Regarde Jésus crucifié.

A cet instant le secrétaire lui place sur les yeux le voile.

— On me bande les yeux me répond-il.

Je lui fais renouveler l'acte d'amour à Dieu.

Le levier est soulevé par le commissaire ; le corps tombe lourdement dans le vide, rebondit, se balance quelque temps, puis c'est l'immobilité et la mort. Son âme paraissait devant Dieu.

Je descendis à la chambre souterraine où m'avaient précédé les autorités. Le docteur constata le décès et s'étonna de la tranquillité

de ses traits. Sa figure conservait dans la mort ce calme souriant qui ne l'avait pas quitté.

En sortant, je rencontrai un groupe de "policemen". On commentait l'événement. Tous s'accordaient à louer son courage et son calme ; et l'un d'eux — nos soldats ne sont pas des fervents — me dit avec un accent de sincérité qui impressionna tout le groupe :

— A l'heure de la mort on croit en Dieu, et l'on reconnaît que la religion catholique est la vérité.

F. N., M.S.C.

[Annales de N.-D. du S.-C.]

## QU'IL LE SACHE !

Dans une interview accordée par von Kluck, à un journaliste français, le vaincu de la Marne a rendu ce touchant témoignage au vainqueur du Grand-Couronné :

Bien des ouvrages seront écrits sur la bataille de la Marne, avant que l'on en ait complètement déchiffré l'énigme. Foch s'y est montré admirable. Mais l'adversaire français vers lequel sont allées instinctivement nos sympathies à cause de son grand talent militaire et de sa chevalerie, c'est le général de Castelnau, et je désirerais qu'il le sache.

## DIFFÉRENTES MANIÈRES DE PARLER D'APRÈS LES PROFESSIONS

Un bonnetier parle bas.

Un marinier parle haut (eau).

Un paysan parle bien (biens).

Un fabricant d'articles de voyage parle mal (malles).

Un charcutier parle gras.

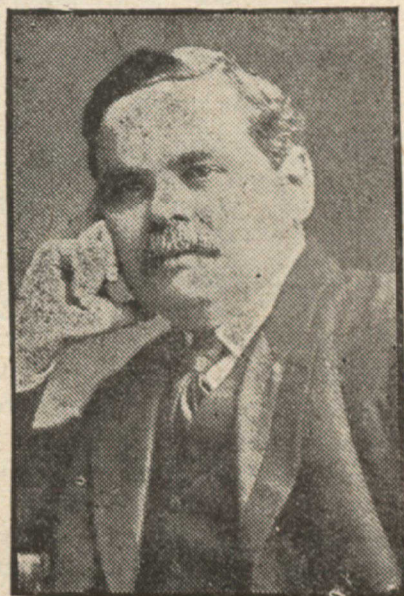
Un bijoutier parle d'or.

Un notaire par clair (clerc).

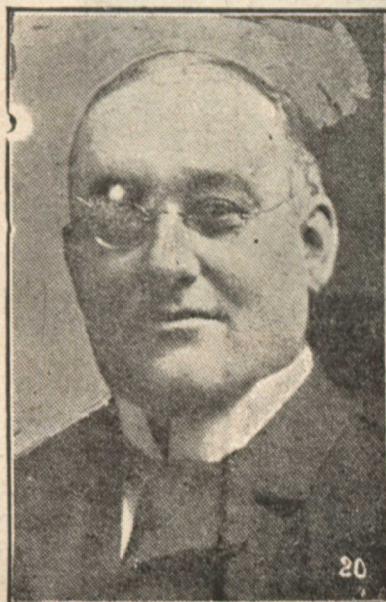
Un aviateur par en l'air.

Un choriste parle à cœur ouvert (choeur ouvert).

# ÉPHÉMÉRIDES CANADIENNES



SIR LOMER GOUIN, premier ministre de Québec.



L'HON. G.-H. MURRAY, premier ministre de la Nouvelle Écosse.

JANVIER 1920

1.— A l'occasion de la nouvelle année notre gracieux souverain accorde plusieurs décorations à des canadiens pour services rendus pendant la guerre.

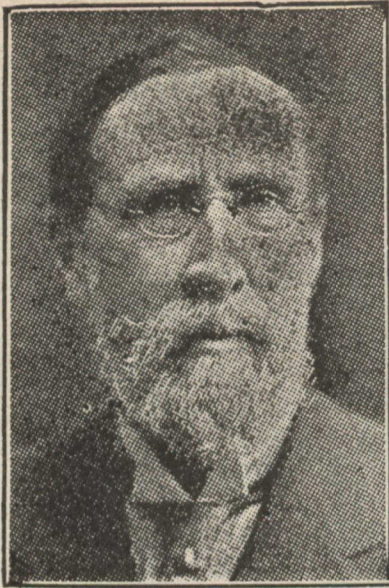
MM. Hugh Cunliffe Owen, vice-président de la British-Canadian Tobacco Co. ; Trevor Dawson, de la Vickers ; Frédérick Orr Lewis, de Montréal, ont été faits baronnets ; les honorables C.-J. Doherty, A.-L. Sifton et Sir Thomas White ont été nommés membres du Conseil privé impérial, ce qui leur donne le droit de porter le titre de " Très Honorable."

—Sir Lomer Gouin, premier ministre de Québec, et l'hon. G.-H. Murray, premier ministre, de la Nouvelle-Écosse, sont créés grands officiers de l'Ordre de la Couronne par le roi Albert 1er de Belgique, pour services rendus à ce pays pendant la guerre.

— Le Major-général Mewburn, donne sa démission comme ministre de la Milice à Ottawa, démission qui prendra effet le 15 janvier prochain.

Ce départ nécessite quelques changements au Cabinet d'Ottawa. L'hon. M. Arthur Sifton, ministre des travaux publics, devient secrétaire d'État. l'hon. M. J.-A. Calder, ministre de l'immigration, sera ministre suppléant, de la Milice, et l'hon. M. J.-D. Reid, ministre des Chemins de fer, sera ministre intérimaire des Travaux publics. Il est de plus annoncé que Sir Georges Foster, ministre du Commerce, remplacera le premier Ministre, Sir Robert Borden en son absence.

— A minuit le premier janvier, les employés de l'aqueduc de Montréal se mettent en grève, privant ainsi du service d'eau, les citoyens de la grande métropole.



Sir Georges FOSTER

— Dans toutes les églises de la province ecclésiastique de Montréal, est lue une lettre collective des archevêques et évêques de cette province, en faveur de l'œuvre de la reconstruction de l'Université de Montréal.

2.— Le steamer "Seal" parvient à porter secours aux habitants de Belle-Isle, sur la côte est de Terre-Neuve, qui étaient à la ration depuis plusieurs jours.

5.— D'Ottawa arrive enfin la bonne nouvelle que les difficultés entre catholiques de langue anglaise et de langue française, pour la conduite des écoles séparées dans la capitale fédérale sont pratiquement réglées. La Commission se subdivise en deux comités distincts, selon la proposition depuis longtemps faite par l'élément canadien-français, et chaque comité aura la régie des écoles de son idiome.

— La "Cie des Armateurs du Golfe St-Laurent" organise, pour la prochaine saison, un nouveau service direct de navires, entre Montréal et S.-Jean, Terre-Neuve, d'une part; entre Montréal et la Baie des Chaleurs, jusqu'à Paspébiac, d'autre part.

— Un service maritime direct et régulier entre les ports du Canada et ceux de l'Argentine et du Brésil, telle est la dernière création assurée par le Service de la Marine marchande du Gouvernement canadien. Les navires "Ca-

nadian Pioneer" et "Canadian Spinner" seront affectés à ce trafic, ayant leur port d'attache à Buenos-Ayres, Argentine, et faisant escale à Pernambuco, Rio-de-Janeiro et Santos.

7.— M. Ariste Brossard, étudiant de 3ième année à la faculté de droit de l'Université de Montréal, et brillant élève du Collège de Montréal où il gagna deux fois le prix du Prince de Galles, vient de décrocher le prix de Cecil Rhodes, consistant en trois années de cours à l'Université d'Oxford.

— M. Howard Smith, de la compagnie des moulins à papier Smith, qui a déjà des usines dans les provinces de Québec et d'Ontario, propose au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'établir en cette province une pulperie et des moulins à papier.

— Le "Montcalm" réussit à atteindre le "Canadian Spinner" pris dans les glaces du golfe depuis près d'un mois, et tous deux s'efforcent de se dégager pour se rendre à Sydney.

8.— Un incendie détruit un garage à Montréal et les 240 automobiles qu'il contenait.

— A l'hôpital Saint-Charles de St-Hyacinthe, décède Mgr Joseph-Ludger Guertin, protonotaire apostolique et vicaire-général du diocèse de Saint-Hyacinthe. Le défunt était âgé de 65 ans.

— Le Contrôleur du papier, M. Pringle, prend des mesures pour appliquer l'embargo partiel aux exportations de papier à journal aux États-Unis, comme il s'y était fait autoriser. La Compagnie Price, de son côté, a résolu de combattre, devant les tribunaux, cette prétention, et elle retient les services d'éminents avocats à cette fin.

— La Commission de Commerce du Canada déclare comme résultat de l'enquête tenue à Québec sur le prix du lait, que les laitiers peuvent vendre le lait 16 sous la pinte à Québec, sans que ce prix soit exorbitant.

— La ville de Québec souscrit 1000 piastres au comité des finances du Carnaval qui doit se tenir dans notre ville dans le courant de janvier.

9.— M. Lorne-C. Webster, financier de Montréal, est nommé sénateur pour la division Stadacona, en remplacement de feu le sénateur Landry.

10.— Un incendie détruit de fond en comble l'église de St-Léonard d'Aston, au diocèse de



M. Lorne-C. WEBSTER, nommé sénateur en remplacement de feu le Sénateur Landry.

Nicolet. Les pertes s'élèvent à \$45,000, couvertes par \$25,000 d'assurances.

10.— Un ordre en conseil publié dans la *Gazette du Canada* diminue considérablement l'étalon d'argent dans la monnaie canadienne. Cet ordre dit que : "le et après le 1er janvier 1920 l'étalon d'argent dans la monnaie canadienne devra être de 800% d'argent et de 200% d'alliage". Notre monnaie actuelle contient 25% d'argent et 75% d'alliage.

11.— Les Religieuses du Bon Pasteur de Québec célèbrent aujourd'hui et demain, le 70e anniversaire de leur fondation par une grande fête qui est présidée par S. E. le Cardinal Bégin.

12.— On apprend que S. G. Mgr Léonard, évêque élu de Rimouski, recevra la consécration épiscopale le 25 février prochain, jour de la fête de saint Mathias, et 21e anniversaire de son ordination épiscopale.

— Dans un singulier jugement, l'hon. Juge Choquette ne condamne qu'à \$100 d'amende et aux frais, trois épiciers de Québec, accusés d'avoir vendu de la boisson sans licence, et tous trois sous le coup d'une quatrième offense.

— Le Comité exécutif de la Convention des Unions nationales et catholiques tenue en septembre dernier aux Trois-Rivières, rencontre les membres du cabinet de Québec et leur soumet diverses résolutions

— Le professeur C.-B. Sissons, de l'Université de Toronto, parlant au People's Forum, d'Ottawa, sur la solution du problème des langues dans les écoles du Canada, déclare que les droits naturels et moraux avaient la priorité sur les simples lois dans cette question bilingue, et il revendique pour chaque petit Canadien français le droit d'apprendre sa langue.

— Les États-Unis et le Canada approuvent l'enquête proposée par la Commission internationale au sujet de la navigation sur le St-Laurent et les Grands Lacs. Il y sera question d'importants projets pour faciliter l'échange des produits canadiens et américains par voie maritime.

13.— A Montréal s'ouvre le congrès des amis du *Devoir*.

La première assemblée a lieu au Monument National sous la présidence de M. le docteur J.-B. Prince. Des discours sont prononcés par M. l'abbé P. Perrier, Antonio Perrault et Henri Bourassa.

— L'Hon. M. Mitchell, trésorier de la province, annonce que le referendum sur la prohibition a coûté \$112,000.

— Le "Canadian Spinner", parti de Québec le 16 décembre dernier et qui a été retardé dans le golfe par les glaces, arrive à Sydney, avec le brise glace "Montcalm". Le "Spinner" n'est pas aussi endommagé qu'on le croyait.

— Le projet de loi constituant en compagnie civile l'Université de Montréal est adopté en seconde lecture à l'Assemblée législative de Québec.

— Le contrat de construction de la nouvelle aile du Château Frontenac, sur la rue St-Louis à Québec, est accordé à la compagnie Quinlan & Robertson, de Montréal.

15.— M. Sam Genest a été réélu unanimement pour un huitième terme, président du Bureau des Ecoles séparées d'Ottawa

— On annonce d'Ottawa que jusqu'à présent 110,991 soldats ont obtenu des positions par l'entremise du Bureau du rétablissement des soldats.

— Aujourd'hui à Montréal, est fondée "L'Union des Cultivateurs de la Province de Québec, limitée". "Cette union, y déclare le programme, à l'exemple des syndicats ouvriers catholiques récemment organisés, entend surtout



M. Thomas BRADSHAW,  
qui succède à M. Boville, com-  
me sous-ministre des  
finances, à Ottawa.



S. G. Mgr BARRY, évêque de  
Chatham, décédé récemment.



W. T.-C. BOVILLE  
sous-ministre des finances à  
Ottawa qui vient de pren-  
dre sa retraite

protéger et développer ses intérêts professionnels sans empiéter sur les droits de personne ni d'aucune autre classe, mais en suivant les prescriptions données par l'Église, et plus particulièrement par l'Encyclique *Rerum Novarum* de l'illustre Léon XIII, telle qu'interprétée par l'épiscopat canadien".

16.— *The Chicago Examiner and Minneapolis Tribune*, compagnie de publication à laquelle la Fort Frances fournissait quotidiennement 130 tonnes de papier, vient de prendre une action en dommage au montant de \$1,000,000 contre le gouvernement canadien qui, par l'imposition d'un embargo sur la papier, force cette compagnie à suspendre ses opérations.

— M. T.-C. Boville, depuis de nombreuses années sous-ministre des finances à Ottawa, prend sa retraite, et est remplacé par M. Thomas Bradshaw, qui s'appelera maintenant le Commissaire des Finances.

17.— M. R.-A. Pringle, contrôleur du papier au Canada, donne sa démission.

— A Montréal s'ouvre le 6e salon d'automobiles organisé par la "Montréal Trade Association". Plus de 25,000 personnes ont déjà

visité le salon.

18.— S. G. Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, dûment autorisé à cette fin par les autorités romaines, vient de constituer pour sa cathédrale un chapitre diocésain.

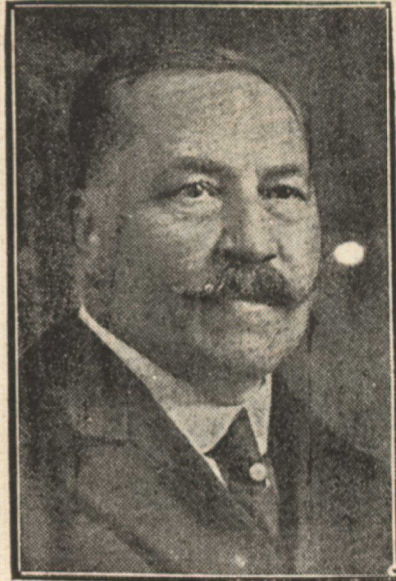
— A Chatham, N.-B. décède S. G. Mgr T.-F. Barry, évêque de ce diocèse, à l'âge de 79 ans, après une longue maladie.

— Au cours d'une tempête de vent et de neige, l'église de St-Malo d'Auckland, au diocèse de Sherbrooke, est complètement détruite par un incendie. Les pertes d'élèvent à plus de \$100,000.

19— Sir Charles Ross obtient du gouvernement canadien la somme de \$2,000,000 comptant en plus des argents déjà reçus, comme compensation à l'expropriation de l'Armurerie Ross, de notre ville.

20.— La rumeur veut que les fameux règlements de colonisation adoptés par le gouvernement Hearst, il y a une couple d'années, et si dommageables aux pionniers canadiens-français, à qui on voulait faire jurer "de renoncer à leurs droits de propriétaires s'ils se mettaient en tête d'avoir des écoles catholiques", seront incessamment abolis, sur recommandation du





M. F.-S. Scott, de Galt, Ont., et M. Joseph Daoust, de Montréal, qui ont été réélus le premier, président et l'autre, vice-président de l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada.

nouveau ministre des terres de l'Ontario, l'honorable M. Beniah Bowman, un Mennonite.

— A Québec, s'ouvre la convention annuelle de l'association des manufacturiers de chaussures canadiens.

21.— L'Hon. J.-M. Wilson, sénateur souscrit \$100.000 au fonds de construction de l'Université Laval

21.— A St-Raymond de Portneuf, le feu prend dans la chambre mortuaire où était exposée Mme veuve Évariste Pagé, et détruit la maison de fond en comble faisant quatre victimes. Les personnes brûlées vives sont : Mme Narcisse Moisan, de St-Léonard, âgée de 45 ans, née Alice Pagé, Melle Valérie Pagé, âgée de 37 ans ; Melle Laure Pagé, âgée de 42 ans, filles de la défunte veuve Pagé, et Maurice Pagé, âgé de 10 ans, son petit-fils.

22.— Le Sénateur G. Robertson, ministre du Travail à Ottawa, reçoit une délégation des ouvriers des unions nationales et catholiques de la Province de Québec, qui lui présentent les résolutions adoptées à la Convention des Trois-Rivières, l'été dernier.

— Il est décidé que les terrains de l'Exposition à Québec, passeront sous le contrôle de la ville, et la Commission devient une institution civique. La ville s'occupera exclusivement de la partie financière et de l'entretien des terrains, et la Commission n'aura qu'à s'occuper de l'organisation de l'Exposition. M. Cannon démissionne comme président, et M. Jos. Picard le remplace.

23.— Trois misérables, coupables de meurtre, Delorme, Lacasse et Allen, sont pendus ce matin à Montréal.

— On prête au Quebec Central l'intention d'entrer à Québec par le pont de Québec. En attendant la construction de sa ligne de Scott au pont, ce chemin de fer ferait raccordement de sa voie avec le Transcontinental à St-Anselme de Dorchester.

24.— Les souscriptions particulières au fonds de construction de l'Université de Montréal se chiffrent aujourd'hui à un total de \$285,000.

— Au monastère des Pères Dominicains de Québec, décède subitement le R. Père



Le Rév. Père Étienne GAUVREAU

Étienne Gauvreau, O. P. Le défunt était âgé de 62 ans.

— Le bibliothécaire du Parlement de Québec dépose son rapport devant la Chambre. Il y est démontré que le bibliothèque du Parlement compte actuellement 121,899 volumes.

— Un terrible vent d'est provoque la formation d'un pont de glace dans le port de Québec. Les bateaux passeurs réussissent à le briser après une heure et demie d'efforts.

26.— L'honorable M. Ballantyne, ministre de la Marine vient de déclarer que le gouvernement d'Ottawa est à étudier un projet de construction de toute une flotte de vaisseaux en acier de 15,000 tonnes dans les chantiers canadiens.

— L'hon. M. Hugh Guthrie, solliciteur général du gouvernement unioniste, est assermenté comme ministre de la milice, en remplacement de l'hon. S.-C. Mewburn.

27.— Au comité de l'Agriculture de l'Assemblée législative de Québec, la résolution du Congrès ouvrier de Trois-Rivières suggérant de limiter pour un temps l'exportation de certains produits alimentaires, est longuement discutée entre M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier des Unions ouvrières catholiques, et le Ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Caron.

— Le steamer "Powhattan" qui était en détresse depuis quelques jours au large de la côte de la Nouvelle Écosse, réussit enfin à



L'Hon. Hugh GUTHRIE, le nouveau ministre de la Milice.

atteindre Halifax. Tout l'équipage est sain et sauf, et le vaisseau n'est pas beaucoup endommagé.

28.— Un meurtre est commis à Lévis sur la rue Wolfe, partie de Bienville. Un télégraphiste de l'I. C. R., du nom de Lucien Morissette, est tué par un jeune homme nommé Roméo Rémillard. Ce dernier est arrêté.

— On commence à creuser les fondations de la nouvelle aile du Château Frontenac, à Québec.

29.— D'après le Bureau des Statistiques de Québec, la valeur de la récolte de 1919 dans la province de Québec se chiffre à \$307,994,280, contre \$271,750,900, en 1918.

— Les Fermiers-Unis de la Nouvelle-Écosse se constituent en parti politique et ils adoptent le même programme que les Fermiers Unis d'Ontario et de l'Ouest.

— M. R. W. Breadner, qui a tout récemment succédé à MM. R. A. Pringle, comme contrôleur du papier, démissionne à son tour, le gouvernement ayant mis toute la question du papier sous le contrôle du Tribunal de commerce, qui a tous les pouvoirs nécessaires pour la résoudre.

30.— On vient de conclure à Ottawa un contrat qui commande \$1,250,000 valant de bardeaux d'amiante à différentes compagnies canadiennes, pour être employé dans le nord de la France.

— L'Université Laval de Québec confère le diplôme de docteur en Théologie à Mgr Joseph-Romuald Léonard, évêque élu de Rimouski.

Elle accorde aussi le titre de docteurs en Droit à M. Adjutor Rivard, Elzéar Bailargeon et Aimé Marchand, avocats.



L'hon W.-F.-A. TURGEON, procureur général de la Saskatchewan.

— L'hon. W.-F.-A. Turgeon, procureur général de la Saskatchewan, propose la seconde lecture de la loi de prohibition dans cette province.

— La Cie Davie obtient du gouvernement d'Ottawa le contrat pour la construction d'un navire de fret de 8,530 tonnes pour la marine marchande canadienne.

31.— La Police du Dominion cesse d'exister et son personnel est absorbé par la Police montée.

— Sir Lomer Gouin annonce, à un banquet donnée au Ritz-Carlton, à Montréal, par l'Association Canadienne de pulpe et de papier, que le gouvernement provincial avait l'intention de restreindre davantage l'exportation de la pulpe et du bois de pulpe.

— Deux des dix nouveaux sièges ajoutés à la Bourse de Montréal, sont vendus \$36,000 chacun. A la vente précédente, le prix d'un siège à la Bourse avait atteint \$35,000. C'est donc \$1,000.00 de plus.

## Arlequin

Il y a plusieurs siècles, il y avait dans une école d'Italie un petit garçon d'une dizaine d'années qui était le plus aimable enfant qu'on pût voir. Bien qu'il fut très pauvre, il était toujours content et de bonne humeur, en sorte que tous ses camarades l'aimaient.

A l'occasion du prochain carnaval, on devait faire dans la ville une grande fête avec toutes sortes de réjouissances. L'usage voulait qu'on portât à cette occasion un habit neuf. Bien des jours avant, les écoliers s'entretenaient de la parure qu'ils mettraient.

— Et toi ? demanda-t-on au petit pauvre.

Arlequino, c'était son nom, répondit :

— Moi, je porterai mes habits de tous les jours. Je n'en ai point d'autres.

Ses petits camarades furent tout tristes.

Il se concertèrent, et le lendemain chacun apporta triomphalement à Arlequino un morceau de l'étoffe de son vêtement neuf. En réunissant le tout, il y aurait certainement de quoi faire un habit. Mais le bon cœur de ces enfants les avait mieux servis que leur raison. Car il y avait des morceaux de toutes les couleurs.

Néanmoins, Arlequino se trouva enchanté et remercia chaleureusement ses amis. Il porta tous les lambeaux d'étoffe à sa mère, qui, sur sa prière, lui en fit un vêtement. L'enfant le revêtit le jour de la fête et parcourut toute la ville avec ses amis, faisant mille espiègleries. Tout le monde étant au courant de la touchante histoire de ce vêtement bariolé, personne ne s'avisait d'en rire, et il devint bientôt le plus populaire des travestis.

## Gauseries Scientifiques

### En descendant l'échelle des températures

**I**MAGINE-T-ON les aspects que prendraient les choses qui nous entourent si la température allait en s'abaissant toujours ?

D'abord, naturellement, toute l'eau de l'atmosphère et des mers serait changée en neige et en glace. Mais, qu'est-ce que cette neige fine qui, à 80 degrés au-dessous du zéro du thermomètre, se précipite sur le sol ? C'est l'acide carbonique de l'air, passant directement de la forme gazeuse à l'état solide.

La température s'abaissant encore d'une centaine de degrés, voici un brouillard, puis une pluie abondante ; l'air coulerait en flots liquides, et à 192 degrés au-dessous de zéro l'oxygène et l'azote de notre atmosphère n'existeraient plus à l'état de gaz. Au contact des continents glacés et des océans d'air liquide, il n'y aurait plus qu'une atmosphère d'hydrogène, gaz qui présentement flotte en une couche épaisse dans les hautes régions, à une centaine de kilomètres du sol.

Encore un abaissement de température de 60 degrés, et, à son tour, l'hydrogène tomberait en pluie ; puis, successivement, les liquides précédents et l'hydrogène, lui-même se prendraient en glace.

Ces anticipations ne sont pas une simple vue de l'esprit ; elles sont légitimées par des expériences accomplies dans le laboratoire.

Depuis une quarantaine d'années, tous les gaz, sans exception, ont été amenés à l'état liquide, par l'emploi combiné des fortes pressions et des grands froids. Le dernier et le plus réfractaire a été l'hélium, ce gaz léger par lequel on voudrait remplacer maintenant l'hydrogène des ballons, parce qu'il a la propriété d'être absolument ininflammable : mais l'hélium lui-même a été liquéfié en 1908 par le

physicien hollandais Kamerlingh Onnes, en son laboratoire de Leyde établi spécialement pour la production et l'étude des températures très basses.

#### L'AIR LIQUIDE

La production de très basses températures n'est pas une simple curiosité de laboratoire ; depuis quinze à vingt ans, elle a commencé à rendre d'importants services à l'industrie.

Ainsi, la liquéfaction des gaz de l'air est devenue une opération courante, qui met donc en jeu des températures voisines de 180 degrés au-dessous de zéro. Dans cette industrie, les basses températures ne sont pas un but, mais un moyen ; une fois l'air amené à l'état liquide, aussitôt on le reprend et on le réchauffe, mais graduellement, et de manière à recueillir séparément l'oxygène et l'azote. C'est une application des principes de la distillation. Par distillation, on sépare l'alcool et l'eau, qui ont des points d'ébullition différents. De même par distillation de l'air liquide, qui est un mélange d'oxygène liquide et d'azote liquide, on peut séparer les deux constituants, parce qu'ils ont des points d'ébullition différents.

L'azote liquide est incolore comme l'eau ; l'oxygène liquide est légèrement bleuté.

Il ne faut pas songer à les conserver en des bouteilles fermées ; car comme il est impossible de les mettre totalement à l'abri du réchauffement, ils se transforment de nouveau en gaz dont la pression ferait sauter les parois les plus solides. On ne peut les garder qu'en vase ouvert à l'air libre ; ils se mettent d'abord à bouillir, le gaz restant se refroidit jusqu'à une certaine température constante, qui ne change plus tant qu'il reste du liquide. C'est la température d'ébullition sous la pression atmosphérique. L'oxygène liquide bout à 182 degrés au-dessous de zéro ; l'azote à 195 degrés.

D'ailleurs, si l'on active artificiellement l'évaporation de ces liquides en enlevant rapi-

dement les gaz produits, en d'autres termes si l'on affectue l'évaporation non plus à la pression atmosphérique, mais dans un vide partiel, on peut refroidir ces liquides au dessous des températures indiquées. C'est, en principe, par ce procédé, l'évaporation dans le vide, qu'on arrive à descendre de nouveaux échelons de température, et que, par l'intermédiaire de l'azote liquide, on parvient à liquéfier, par des cascades successives de froid, l'hydrogène qui, en vase ouvert bout à 252 degrés, et enfin l'hélium qui bout à 271 degrés au-dessous du zéro du thermomètre.

#### LE ZÉRO ABSOLU

A la température d'ébullition de l'hélium, on n'est plus qu'à deux degrés du zéro absolu.

Car il ne faut point imaginer qu'on puisse descendre indéfiniment. Dans l'échelle des températures, il y a un point d'arrêt naturel. A cette température, qu'on peut appeler si l'on veut le froid absolu, l'hélium lui-même, comme tous les autres corps, serait solide et inerte ; car la mobilité des liquides, comme des gaz, provient de l'agitation que la chaleur donne à leurs molécules.

Voilà le vrai zéro naturel des températures. L'autre zéro, celui du thermomètre, est arbitraire : pour le fixer, on a choisi la température de fusion de la glace, mais on aurait pu choisir tout autre phénomène physique s'accomplissant à une température bien déterminée : par exemple, le point de congélation du mercure, ou le point d'ébullition de l'éther, etc.

Le zéro absolu n'a jamais été atteint et il est difficile à atteindre, bien qu'aujourd'hui on en soit arrivé bien près, à un ou deux degrés. D'après l'allure que subissent aux très grands froids les propriétés des corps, c'est à 273 degrés au-dessous du zéro du thermomètre qu'il faut fixer le zéro absolu.

Ainsi, il faut dire que l'hélium bout à la température de 2 degrés absolus ; la glace fond à 273 degrés absolus ; l'eau bout à 373 degrés absolus.

Non pas que l'échelle thermométrique ordinaire doive être considérée comme passée de mode. Elle est commode et mieux appropriée à nos usages ordinaires et aux températures courantes que l'échelle absolue.

Toutefois, celle-ci a une supériorité incontestée toutes les fois qu'il s'agit d'évaluer l'énergie qu'un gaz ou une vapeur par exemple, peut dépenser dans une machine à vapeur, une machine à explosion ; car, à la condition de compter les températures à partir du zéro absolu, on peut dire, pratiquement que, à température double, le gaz contient une énergie double, à température triple, son énergie est triple, etc.

#### LES MÉTAUX AUX BASSES TEMPÉRATURES

Par le froid, les propriétés physiques des corps se transforment, quelques-unes étrangement.

A très basse température, le mercure solidifié pourrait prendre des emplois que nous ne confions qu'aux autres métaux les plus solides. Mais le fer devient cassant comme du verre. En revanche, le plomb acquiert une remarquable élasticité ; à froid, il ferait de bons ressorts, des cloches sonores.

Propriété commune à tous les métaux : à froid ils deviennent notablement plus conducteurs de l'électricité.

#### LES SUPERCONDUCTEURS

A ce point de vue, M. Kamerlingh Onnes a distingué trois métaux qui, au voisinage du zéro absolu, acquièrent des propriétés étonnantes : le mercure, le plomb et l'étain.

Comme celle des autres métaux, la résistance qu'ils opposent au courant électrique diminue tout d'abord assez régulièrement, à mesure que leur température s'abaisse ; mais, en outre, à partir d'un certain degré, elle diminue tout d'un coup d'une façon étonnamment brusque, elle s'effondre soudain, à tel point qu'elle devient alors, non pas deux ou trois fois ou dix fois plus petite, mais *des milliards* de fois plus petite qu'à la température de la glace fondante.

Cette crise de conductibilité se produit, pour le mercure et l'étain, à la température de 4 degrés absolus (soit 269 degrés au-dessous de zéro) ; pour le plomb, à 6 degrés absolus (soit 267 degrés au-dessous de zéro).

Par exemple, pour transporter un courant de 1000 ampères, les électriciens sont obligés d'employer de gros câbles de cuivre de plusieurs

centimètres de diamètre pour éviter que le conducteur n'absorbe, par une sorte de frottement une trop forte proportion de l'énergie transmise et ne s'échauffe dangereusement. Or, aux environs de 2 degrés absolus, il suffit d'un fil de mercure solide d'environ un millimètre de diamètre pour transmettre le même courant, et même des courants beaucoup plus intenses encore.

Le plomb à deux degrés absolus, est vingt milliards de fois plus conducteur qu'à la température courante.

On aboutit à un phénomène paradoxal : le courant électrique circule à peu près indéfiniment sans s'user ni s'amortir, et n'a besoin, pour s'entretenir, ni de pile ni d'accumulateur, ni de dynamo génératrice.

Le physicien hollandais a, en effet, réalisé cette expérience. Avec un fil fin de plomb, il a formé une bobine et les deux bouts libres ont été soudés l'un à l'autre ; puis il l'a refroidie dans l'hélium bouillante à 2 degrés absolus. Il a alors créé dans le fil un courant électrique, en éloignant de la bobine un aimant, ce qui suffit à induire, comme on sait, un courant.

Dans les conditions ordinaires, le courant induit, à peine créé, se serait fondu en chaleur dans le fil. Ici, au contraire, il a continué de circuler dans le fil de la bobine, pendant des heures, pendant des jours, avec une diminution à peine sensible après ce temps ; ce dont on s'apercevait par l'action que cette bobine exerçait sur une petite boussole posée à quelque distance.

Ainsi la bobine de plomb était transformée elle-même en un aimant, grâce au courant électrique qui persistait sans aucune dépense sensible d'énergie.

A peine la bobine sortie de l'hélium liquide le courant électrique s'arrête, converti en chaleur dans le fil.

Les superconducteurs sont-ils susceptibles d'un emploi industriel ? Quel avantage si l'on pouvait substituer aux câbles coûteux de cuivre un fil de plomb très fin pour transmettre les courants électriques ! Malheureusement, les températures voisines du zéro absolu sont elles-mêmes extrêmement coûteuses à produire et à maintenir.

B. LATOUR.

## Un signe certain de la mort

Beaucoup de personnes ont une crainte malade d'être enterrées vivantes ; les cas sont rares, mais se présentent quelquefois. Aussi, divers spécialistes, depuis longtemps, ont-ils cherché des procédés certains pour caractériser la mort et nous mettre en garde contre cette éventualité redoutable d'enterrer un sujet en état de léthargie.

Des médecins distingués ont proposé des procédés fort ingénieux pour vérifier la mort réelle. Mais ces procédés sont le plus souvent d'application délicate, et non à la portée de tous, comme il le faudrait.

Il n'en est pas de même de la méthode qui a été préconisée dès 1914 par M. le Dr Lucien Graux, et qui nécessite seulement l'emploi d'une pince spéciale, de son invention, le "Tanatographe", dont la présentation a été faite à l'Académie de médecine par M. le professeur Vincent, du Val-de-Grâce.

Le procédé d'une extrême simplicité, consiste, avec cette pince, à serrer fortement, durant quelques minutes, soit la muqueuse des lèvres, soit, plus commodément, la peau de la joue ; on détermine ainsi un parcheminement de la région serrée, parcheminement qui persiste indéfiniment si la mort est réelle et qui disparaît peu à peu dans le cas contraire.

A côté de ce moyen vraiment à la portée de tous, le Dr Séverin Icard vient de faire connaître, dans une communication à la Société de biologie comparée, un nouveau signe de la mort réelle.

Toutes les humeurs de l'organisme, sauf la sueur, l'urine et le suc gastrique, présentent pendant la vie une réaction alcaline, tandis que, très peu de temps après la mort, une heure environ, la réaction devient acide.

Pour mettre en valeur cette acidité, M. Icard recommande, dit la *Gazette des Hopitaux*, d'employer la méthode de la cuti réaction physique par la forcipressure.

On applique horizontalement sur la peau une pince à forcipressure de telle sorte que, nulle part, la peau ne forme saillie en dehors des mors de la pince. Sous l'effort de la compression, la sérosité chassée du derme passera à

travers les mailles de la peau fortement distendue au pli qu'elle forme entre les deux mâchoires de la pince. La réaction est dévoilée par le papier tournesol, au bout de cinq à six minutes. Si elle est acide, c'est que la mort est effective.

Les deux méthodes peuvent s'appliquer à la fois et se renforcer l'une par l'autre. Si les deux signes indiqués coexistent, il ne peut y avoir aucun doute. Et l'usage de la pince, simple, propre et sans inconvénient, sera sans aucun doute accepté par les familles qui veulent avoir une certitude absolue.

## Nécessité d'une bonne lumière

RÈGLES QU'IL FAUT SUIVRE POUR ÉCLAIRER LE TRAVAIL EN PROTÉGEANT LES YEUX

Une bonne lumière est nécessaire à l'efficacité du travail dans les bureaux, les manufactures, les magasins et partout où le travail se fait à l'intérieur. Elle a pour effet d'améliorer la quantité et la qualité du travail ; par contre une mauvaise lumière nuit à la vue, cause des maux de tête et affaiblit la santé. Elle peut aussi être la cause de nombreux accidents.

L'éclairage des édifices peut se considérer à deux points de vue, 1° la distribution de la lumière solaire par les fenêtres, et 2° la lumière artificielle.

La distribution de la première s'effectue le mieux par des ouvertures au plafond, afin que toutes les parties de la pièce soient également éclairées. C'est pour cette raison que plusieurs manufactures modernes n'ont qu'un étage. Mais, par suite du haut prix du terrain et d'autres considérations, la construction de tels bâtiments est parfois rendue impossible. Toutefois, il est toujours permis d'obtenir une lumière suffisante par une bonne disposition des pupitres, etc. L'ombre produite par le corps et les mains du travailleur ne devrait pas être projetée sur son travail. Il faut souvent remplacer la lumière du jour par un éclairage artificiel durant tout le jour, mais un tel

système devrait être évité autant que possible.

La lumière artificielle a cet avantage sur celle du jour en ce qu'elle peut être réglée à discrétion. Il ne faut pas s'imaginer qu'une simple lumière brillante soit un bon éclairage. Au contraire, une telle clarté est désagréable et nuit à la santé. Lorsqu'il s'agit de grandes pièces, les lampes devraient être suspendues au plafond et la lumière distribuée aussi uniformément que possible. On évite le brillant par des ampoules dépolies. Des lampes à lumière vive ont leur raison d'être dans les entrepôts. Mais lorsqu'il s'agit d'un travail de pupitre, il faut une lumière qui se projette seulement sur le travail, sans atteindre les yeux de la personne qui écrit.

Un auteur anglais donne à cet effet les cinq règles suivantes :

1. Un bon éclairage doit être suffisant pour les besoins de la personne qui travaille.
2. La lampe doit être placée de manière à ce que la personne qui s'en sert ne soit pas obligée de changer la dimension du diaphragme dans l'usage ordinaire.
3. Il faut qu'elle ne scintille pas ;
4. Nul point brillant ne doit être dans le voisinage pour refléter de la clarté sur un point quelconque que les yeux puissent voir.
5. La lumière doit être disposée de manière, à ne pas se projeter dans les yeux de quelque autre travailleur.

### MIEUX QUE CHEZ LUI

Le célèbre chansonnier Nadaud était au nombre des invités au château de Compiègne, sous le second Empire.

Lorsqu'il y arriva, l'empereur lui dit :

— Je veux que vous vous trouviez ici comme chez vous.

— J'avouerai à Votre Majesté, répondit le chansonnier avec calme, que j'espère m'y trouver mieux que chez moi.

### PIECE SENSATIONNELLE !

#### La patte de chat !

Après quoi, il ouvrit les portes et lança ses 500 chats dans Saint-Louis, où ils firent un vacarme de tous les diables. Depuis ce jour-là, l'Impérial Théâtre ne désemplit pas !

# Goin de l'Ouvrier

## Les syndicats voulus par l'Église

**T**OUJOURS dans le but de bien montrer aux ouvriers catholiques que la règle établie par l'Église, c'est que les ouvriers catholiques doivent, toutes les fois que cela est possible, se grouper en unions de leur croyance, citons maintenant le Pape Pie X.

\*  
\* \*

Voici ce qu'il écrivait, en 1907, au directeur de l'*Union économique italienne* chargée par le Saint-Siège de promouvoir et de diriger les œuvres sociales catholiques en Italie : "Quelles institutions faudra-t-il surtout promouvoir dans le sein de l'Union ? Celles qu'on désigne sous le nom de Syndicats nous paraissent de la plus grande opportunité. Faites en sorte que ceux qui doivent en faire partie y soient convenablement préparés... sur les devoirs et les droits des ouvriers chrétiens et sur les enseignements de l'Église et les documents pontificaux qui ont trait aux questions du Travail. La coopération du clergé pourra être d'un grand fruit"... "Ces associations nous tiennent à cœur parce que nous en attendons le relèvement matériel et moral" de toute une catégorie d'ouvriers.

Ces syndicats voulus par Pie X et dont les membres doivent étudier, à la lumière des enseignements de l'Église, leurs droits et leurs devoirs, n'ont guère de parenté avec nos syndicats neutres, on le voit aisément.

Dans son encyclique aux évêques d'Italie (11 juin 1905), le même pape demande aux prêtres d'employer leur zèle à "améliorer, dans les limites de la justice et de la charité, la condition économique du peuple, en favorisant et en propageant des œuvres qui tendent à ce but, celles surtout qui ont pour

"objet de bien discipliner les multitudes contre la tyrannie envahissante du socialisme et qui les sauvent tout ensemble de la ruine, économique et de la désorganisation morale et religieuse."

Évidemment, Pie X ne tracerait pas aux prêtres une pareille ligne de conduite, si les ouvriers catholiques pouvaient à leur gré, s'engager à hue ou à dia, dans les organisations neutres.

L'année précédente (19 mars 1904), Pie X avait écrit au comte Medolago Albani, président de l'*Œuvre du Congrès*, que celui-ci devait s'efforcer "non seulement de tenir ses adhérents éloignés de ces sociétés qui sont cause directe de perversion intellectuelle et morale, mais encore de mettre tout en œuvre pour éloigner ses membres, même de ces institutions neutres qui, destinées en apparence à la protection de l'ouvrier, ont un autre but que le but principal de procurer le vrai bien moral et économique des individus et des familles"... "Continuez", lui disait-il encore, à promouvoir et à diriger les unions professionnelles, ouvrières et patronales en établissant entre elles un bon accord"

Qu'est-ce à dire, sinon que Pie X prenait, dès ce temps-là, les mesures nécessaires pour donner aux ouvriers catholiques les associations qui les mettraient à même de se passer des unions genre Fédération américaine du Travail ou Congrès des Métiers et du Travail qui, étant neutres, sont celles d'où le pape veut éloigner les ouvriers catholiques ?

Puis, vint, en 1912, la grande controverse qui faillit diviser les catholiques d'Allemagne, sur la question de savoir si les ouvriers catholiques de ce pays pouvaient continuer à faire partie des syndicats chrétiens, — il ne s'agit pas de syndicats neutres, qu'on le remarque tout de suite — ou devaient se grouper en syndicats franchement catholiques.

La cause, finalement, fut portée devant Pie X dont le jugement est contenu dans l'encycli-



que *Singulari quâdam* et peut se résumer ainsi : Les ouvriers catholiques, qu'ils soient d'Allemagne ou d'ailleurs, ne sont à leur place naturelle que dans des syndicats catholiques. " Il s'ensuit donc que, dans les contrées catholiques, il est nécessaire d'établir et de favoriser de toute manière les associations confessionnelles catholiques ". Dans les contrées mixtes, on devra suivre la même règle de conduite, " partout où il paraîtra possible " — ce n'est donc pas les difficultés qui en exemptent, mais l'impossibilité — " de subvenir, par elles, aux besoins divers des associés ". En Allemagne, on devra maintenir les organisations purement catholiques, les développer et finir par y amener tous les ouvriers catholiques. En attendant, les ouvriers catholiques d'Allemagne pourront continuer de faire partie des syndicats chrétiens ; (Ce n'était pas, on le voit, la permission de rester ou d'entrer dans le syndicat neutre dont le pape dit, au même endroit, que " ce serait faire œuvre qui ne pourrait être approuvée d'aucune façon ", dans les pays catholiques et dans ceux où des associations confessionnelles sont possibles, " que de vouloir favoriser et propager des organisations composées de catholiques, et de non-catholiques "), mais il est bien entendu que, cette permission, le pape la donne comme à regret et que, ces associations chrétiennes, il ne consent qu'à les tolérer ; elles sont un mal qui n'a pas son approbation. De plus, même cette tolérance — justifiée par de grosses raisons, comme l'intérêt supérieur du catholicisme en Allemagne — cessera le jour " où de nouvelles circonstances auront rendu cette tolérance ou inopportune ou illégitime ". Enfin, les ouvriers qui seront inscrits dans les syndicats chrétiens devront appartenir en même temps à des associations catholiques où on leur enseignera leurs devoirs d'ouvriers catholiques ; ils ne pourront faire partie des syndicats chrétiens que si ces derniers font les choses de façon à ne pas s'attirer les reproches de l'Église. Et les évêques devront exercer, sur ce point, une étroite surveillance.

Nous aurons à revenir sur tout cela plus tard, quand il nous faudra donner les raisons de ces directions des papes. Pour l'heure, tout ce que nous voulions prouver, c'est que l'Église n'entend pas badinage sur la qualité des unions

ouvrières : elles les veut catholiques pour les catholiques et si, parfois, elle fait une exception à la règle, elle exige tant de garanties et accorde sa tolérance avec de telles réserves que c'est à décourager ceux qui veulent s'en servir. Et, si nous ne faisons erreur, les paroles de Pie X aux Allemands règlent ce point définitivement.

Dans les milieux internationaux, on prétend, parfois, que " certains petits abbés de Québec et de Montréal " font du zèle en tâchant d'aider à la formation de syndicats catholiques et en dénonçant les syndicats neutres. Si on voulait en croire certains agents de l'Internationale qui n'ont de catholique que leur extrait de baptême, — certains autres aussi — les prêtres et les ouvriers qui se font les champions et les propagateurs du syndicalisme catholique au Canada seraient " plus catholiques que le Pape " et ils agiraient contre l'esprit de l'Église. Nous avons lu ces choses-là dans le *Monde Ouvrier* et nous les avons entendues de nos oreilles, bien plus d'une fois, on peut nous en croire, et dans divers milieux.

On sait maintenant, pensons-nous, que ces plaintes sont faites par des gens qui sont moins catholiques que les papes dont nous avons cité les paroles.

Quelques *walking-delegates* prétendent aussi, parfois, que des évêques américains donnent aux syndicats neutres de la république voisine une approbation sans réserve et que ces mêmes évêques blâment le mouvement ouvrier catholique qui se propage si rapidement dans la province de Québec.

C'est une calomnie. Les évêques américains exercent simplement envers la Fédération américaine du Travail une tolérance que les circonstances leur imposent. Qu'ils aient approuvé ses principes, sa neutralité, son programme ; qu'ils se soient portés garants de l'orthodoxie de ses doctrines, de la moralité de ces pompes et de ses œuvres, et de l'honnêteté de ses méthodes : jamais, au grand jamais ! Et nous défions qui que ce soit d'en fournir un mot de preuve.

(*L'Action Catholique*).

## Devoirs des patrons

Dans son Encyclique *Rerum Novarum*, Léon XIII posait ces principes généraux :

Défense de traiter l'ouvrier comme une machine ; il faut respecter en lui la personne humaine ;

Défense d'imposer à l'ouvrier un travail au-dessus de ses forces ;

Défense de faire travailler l'enfant à un âge où ses forces ne sont pas encore épanouies, et d'étouffer en lui ce que Dieu a déposé en son âme de force et d'énergie, de bonté et d'intelligence ;

Défense d'arracher la mère de famille au foyer domestique. Elle est mère avant tout, appelée à vivre dans son intérieur pour y élever les enfants que Dieu lui a confiés ;

Défense de faire travailler le dimanche. " Bien plus, dit Léon XIII, il n'est même pas loisible à l'homme, sous ce rapport, de déroger spontanément à cette dignité de sa nature ou de vouloir l'asservissement de son âme, car il ne s'agit pas de droits dont il ait la libre disposition, mais de droits envers Dieu qu'il doit religieusement remplir. C'est de là que découle la nécessité du repos et la cessation du travail aux jours du Seigneur " ;

Défense enfin de donner à l'ouvrier un salaire insuffisant, et toujours pour la même raison, parce que l'homme a une âme appelée à une fin supérieure et qu'il a envers son Créateur des devoirs moraux et religieux à remplir. " Le salaire, dit Léon XIII, ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête ". Six siècles auparavant, le célèbre docteur de l'Église, saint Thomas d'Aquin, avait déjà formulé cette règle : " Un minimum de bien-être est nécessaire pour pratiquer la vertu ".

## Le petit verre

Que de ravages ne produit pas dans le corps l'alcool du maudit petit verre passé en habitude.

L'estomac se couvre peu à peu d'ulcères.

Le foie et le cœur à leur tour contractent souvent des maladies mortelles.

Lancé vers le cerveau par la circulation, le funeste liquide y détermine soit des troubles nerveux, soit quelque mal affreux qui termine soudain la vie du malheureux buveur.

Comme un ami perfide, le petit verre s'insinue partout.

Quand on s'est une fois habitué à le prendre, c'est une vraie passion, c'est une vraie tyrannie.

On boit quand on se revoit... pour trinquer...

On boit quand on se quitte... pour trinquer encore.

On boit quand on a faim... pour engourdir la faim.

On boit quand on est rassasié... pour se donner de l'appétit.

On boit quand il fait froid... c'est pour se réchauffer.

On boit quand il fait chaud... c'est pour se rafraîchir.

On boit quand on est ennuyé... c'est pour tuer le chagrin.

On boit quand on a réussi... c'est pour arroser un succès.

On boit quand on a sommeil... c'est pour se tenir éveillé.

On boit quand on ne dort pas... c'est pour trouver le sommeil.

On boit à un baptême et à un mariage... parce qu'on est joyeux.

On boit à un enterrement... parce qu'on est triste.

On boit, on boit toujours, et ce qu'il y a de plus terrible, on s'empoisonne sans s'en apercevoir.

A ta santé ! dit-on. Il faudrait plutôt dire : " A ta ruine, à la ruine, en toi, des idées grandes et nobles ; à la ruine de ta santé, de ton bonheur et du bonheur des tiens ; à la ruine de ton honneur ! "

[L. Pèlerin.]



LA FIN DE LA JOURNÉE. Tableau de M. d'Entraygues (Charles Bertrand)

# Science Ménagère

## La bonne cuisine

*Fèves au lard.*— Triez soigneusement vos fèves, recouvrez-les d'eau froide et laissez-les tremper toute la nuit. Videz cette eau, mettez-en d'autre fraîche et faites chauffer petit à petit jusqu'à ébullition. Videz encore l'eau et mettez les fèves dans un pot de grès ; ajoutez les condiments mélangés avec de l'eau et enfouissez le gras au milieu des fèves. Ajoutez juste assez d'eau pour couvrir légèrement les fèves. Couvrez votre terrine et mettez-la au four ; vous faites cuir à petit feu de huit à douze heures ; vous enlevez le couvercle durant la dernière heure. Ayez bien soin que les fèves soient recouvertes de liquide tant que dure la cuisson.

*Tarte aux raisins et au citron.*— Une tasse de chaque : sucre, raisins et eau, un citron. Hachez le citron et les raisins très fin, faites cuire dans l'eau quarante-cinq minutes. Epaississez avec un peu de corn starch.

*Confitures de pastèques.*— Suivant la grosseur, coupez chaque pastèque en quatre, six ou huit morceaux, pesez-les, mettez le même poids de sucre. Coupez les quartiers de pastèques en tranches très minces. Prenez autant d'oranges et de citrons qu'il y a de livres de pastèques. Râpez le reste, puis exprimez-en le jus. Laissez cuire trois quarts d'heure. La confiture doit avoir une couleur ambrée.

*Potage Flamand.*— Mettez dans de l'eau moitié navets et moitié pommes de terre coupés par tranches, deux croûtes de pain, poivre, sel ; faites bouillir et cuire, passez à la passoire ; faites cuire un bouillon et ajoutez une forte poignée de cerfeuil haché et deux cuillerées de jambon maigre haché fin ; mettez un morceau de beurre frais dans la soupière ; versez dessus en tournant et servez.

## Conseils pratiques

*Pour dégager la crème à la glace ou la gelée des moules.*— Pliez un linge chaud autour du moule, et la gelée ou la crème s'enlèvera très facilement.

*Pour enlever les taches d'herbe sur le linge.*— Les taches d'herbe doivent être saturées avec de l'alcool pendant quelque temps, puis lavée à l'eau claire.

*Pour enlever l'empois sur les fers.*— Si l'empois colle aux fers, pendant que vous repassez, mettez du sel sur un papier brun, et frottez votre fer dessus.

*Pour amolir les bottines et les souliers.*— Frottez bien vos bottines ou souliers avec de l'huile de ricin, et laissez-les reposer 12 heures. Cela les empêchera de craquer et les rendra mous.

*Pour ôter les taches de rouille sur le linge.*— Le jus de citron avec du sel enlève les taches de rouille sur la toile ou la mousseline, sans affecter l'étoffe. Après avoir humecté les taches avec ce mélange, exposez-les aux rayons du soleil. Deux ou trois applications sont souvent nécessaires.

*Lorsque vous faites de la pâtisserie.*— Si vous mêlez un jus de citron à l'eau qui sert à délayer, votre pâte sera beaucoup plus légère, et si vous employez de la graisse au lieu du beurre, vous n'en sentirez pas le goût.

*On sait comment le pain frais est difficile à couper.*— Si vous chauffez légèrement le couteau, avant l'opération, vous n'aurez aucune difficulté et le pain se coupera aussi bien que s'il était légèrement rassis.

*Pour conserver le lustre.*— Une cuillerée d'alun pulvérisée ajoutée au noir de plomb, donnera un plus beau lustre et sauvera la moitié de l'ouvrage, en minant votre poêle.

## L'œil de l'enfant

**L**ES dangers qui menaçaient l'œil du tout petit enfant n'existent plus lorsque celui-ci commence à grandir. Ces conjonctivites graves par leurs complications, ces ophtalmies des premiers jours, deviennent beaucoup plus rares et bien moins redoutables. Aussi peut-on, au moins en partie, se relâcher des précautions minutieuses qu'exigeait la toilette de l'œil du nouveau-né ; maintenant, les soins de propreté ordinaire suffisent largement.

Si les paupières de l'enfant sont délicates, s'enflamment facilement, devenant rouges au soleil ou au vent, il sera bon de faire cette toilette avec un peu d'eau bouillie, ou d'eau boriquée, ou d'infusion de camomille chaude. Toutes ces solutions, du reste, agissent surtout par la chaleur, beaucoup plus que par leur principe médicamenteux.

Quand l'enfant commence à jouer, à toucher des objets malpropres, du sable, de la terre, ses mains, qu'il porte si fréquemment à la figure, peuvent être, pour les yeux une cause de souillure. Il faut donc les laver aussi souvent que possible, en surveillant particulièrement la rainure des ongles.

C'est à cet âge, également, que les accidents, les blessures de l'œil, sont le plus à redouter. Rien, évidemment, ne peut les empêcher, si ce n'est une surveillance aussi rigoureuse que possible de l'enfant.

C'est vers la troisième année, quelquefois seulement au moment où l'enfant commence à écrire, que les parents peuvent remarquer quelque trouble de la vision, qui empêche l'enfant de bien distinguer les lettres ou le force à se pencher sur son livre.

Il arrive assez souvent que les deux yeux ne sont pas semblables et ne travaillent pas de la même façon. Quelquefois, même, l'un d'eux, sans présenter, cependant, aucun trouble sérieux, ne distingue que très confusément les objets. Cette "amblyopie congénitale" peut longtemps passer inaperçue ; à peine remarque-t-on, quelquefois, un peu de fixité, un manque d'expression dans le regard. Il serait bon, pourtant, de se rendre compte, aussitôt que possible, de cette petite infirmité : de simples exercices ont de fortes chances d'améliorer,

dans une large mesure, cet œil, paresseux dès la naissance. Il suffirait de le forcer, de temps en temps, à travailler en fermant quelques minutes, avec la main, le bon œil, et en obligeant l'enfant à se servir de l'autre, soit en lui faisant regarder quelque objet éloigné, soit, s'il commence déjà à lire, en lui faisant reconnaître d'abord les très gros caractères pour arriver, si possible, aux caractères ordinaires.

Bien entendu, de tels exercices ne seront entrepris que lorsque le médecin se sera assuré qu'il n'y a aucun trouble réel de la vision, ni myopie, ni hypermétropie, et qu'il s'agit bien d'une de ces amblyopies que l'on a appelées très justement "amblyopie par défaut d'usage".

La meilleure preuve, — et c'est une constatation rassurante, que l'on puisse donner en faveur de cette origine toute fonctionnelle de cette amblyopie spéciale, — c'est qu'elle disparaît d'elle-même, si, pour une cause ou pour une autre, le bon œil vient à perdre la vue.

Cette paresse de l'œil est souvent une cause de strabisme. L'enfant, n'en recevant que des images confuses, plus gênantes qu'utiles, finit par ne plus s'en servir, par le mettre de côté, par loucher, en un mot. C'est une des causes fréquentes du strabisme précoce.

La même chose arrive si une ophtalmie grave, ayant laissé après elle un trouble sérieux de la cornée, a diminué la vision d'un des yeux.

D'autres fois, il s'agit simplement d'un vice de conformation de l'œil ; et, dans ce cas, c'est surtout au moment où l'enfant commence à se bien servir de ses yeux, soit pour lire, soit pour s'amuser à des jeux qui fixent son attention, que ce strabisme apparaît. Il est d'abord passager : un des yeux, par moments, paraît fixe, ne suivant pas les mouvements de l'autre, et cette simple constatation suffit, généralement, à avertir les parents ; puis, le trouble devient de plus en plus permanent ; un des yeux paraît franchement dévié, soit en dedans, soit en dehors.

Ce strabisme ne doit pas être négligé, non seulement parce qu'il nuit, d'une façon fâcheuse, à l'expression du regard et à la beauté de l'enfant, mais surtout parce qu'il témoigne d'une anomalie de la vision. Plus le traitement sera précoce, et plus il aura de chances d'être couronné de succès.

Avant l'âge de sept ans, il n'y a souvent pas besoin d'opération, ou, du moins, doit-on d'abord essayer le simple traitement par les verres correcteurs.

On choisit des verres ronds, larges, de telle façon que l'enfant regarde par le centre et non par le bord de ses lunettes, ce qui ne donnerait nullement le résultat désiré. Ces verres ne devront être enlevés que la nuit.

Ce n'est qu'à partir de trois ans que l'on peut commencer à faire porter des lunettes aux enfants ; jusque-là, ils sont trop maladroits, exposés à des chutes trop fréquentes. L'enfant très jeune n'a pas encore l'instinct de conservation qui le poussera plus tard, lorsqu'il sentira la chute imminente, à mettre les mains en avant pour protéger la figure ; il tombe à plat ventre, la face contre terre, et risquerait, à chaque chute, de briser ses lunettes et de se blesser les yeux avec leurs éclats.

Mais, du jour où l'enfant a commencé à porter ses verres, il ne doit plus les quitter qu'après complète guérison, d'autant qu'avec les études plus sérieuses, l'œil va être soumis à des exercices réguliers, à des travaux fatigants, qui exigeront encore plus de précautions dans sa surveillance.

Dr T...

### BETES

Les bolchevistes, jusqu'ici, n'avaient de Caligula que la cruauté. Ils viennent de pousser plus loin la ressemblance. Caligula de son cheval avait fait un consul. Les bolchevistes viennent de faire d'un cheval de course un bourgeois, et, l'ayant ainsi baptisé, ils le fusillèrent.

C'est l'Agence Union qui conte cette histoire. Le cheval est un trotteur célèbre : Kropych, fils de Gromedny et de Coquette, appartenant à M. Afanassief. Les bolchevistes sont ceux de Simbirsk (sur le Volga). Ils ont considéré que ce cheval qui, dans sa carrière, a battu un grand nombre de records et remporté, 880,000 francs de prix, avait gagné trop d'argent, et ils lui ont tiré quelques balles dans la tête.

Caligula était moins bête.

## Faut-il porter de la flanelle ?

Il y a une quarantaine d'années, la grande majorité des médecins conseillaient le port du gilet de flanelle comme un préservatif contre les refroidissements et la fluxion de poitrine. Quand le corps transpire, la chemise s'imprègne de sueur, et au repos le linge mouillé se refroidit vite, ce qui peut entraîner de graves indispositions.

Le malheur est que, lorsqu'on a été habitué à porter de la flanelle, on ne peut plus, sans risques, s'en passer. Et puis la flanelle est-elle si hygiénique qu'on le disait ?

D'après M. Guelpa, dans la *Gazette des Hôpitaux*, la flanelle de laine, par ses poils, excite les glandes sudoripares et exagère la sueur qui imbibé le vêtement, le mouille et transforme son état de mauvais conducteur de la chaleur en trop bon conducteur, ce qui lui fait perdre la propriété de défendre contre le froid.

De plus, cette transpiration répétée, en mouillant la flanelle, la feutre et la rétrécit, ce qui va gêner petit à petit les mouvements aisés de l'acte respiratoire et de la gymnastique.

Pour parer à ces inconvénients et tenir chaudement la surface cutanée, il faut appliquer directement sur la peau des tricots ajourés de coton avec superposition ou non d'un autre tricot de coton ou de laine.

Les vides laissés par les mailles constituent des petits matelas d'air qui protègent contre le froid, autrement que la flanelle de laine qui a été mouillée et qui est forcément rapidement feutrée.

*Les taches sur les chaussures en cuir brun.*—

On enlèvera facilement toutes les taches sur les chaussures en cuir brun, en les frottant avec une tranche de citron avant de les passer au vernis.

*Les taches de sueur* disparaîtront du linge si vous les frottez avec du jus de citron et du sel, et les exposez au soleil.

# AU GOIN DU FEU

## POUR S'AMUSER

Afin de rendre la lecture de ses pages plus intéressante à la jeunesse, *l'Apôtre* publie chaque mois, dans le "Coin du Feu", un certain nombre de devinettes, charades et rébus, sous la rubrique "Pour s'amuser". De plus pour créer un peu d'émulation chez ceux qui se donneront la peine de chercher la réponse de ces jeux d'esprit, il y a deux prix de une piastre chacun pour les personnes qui enverront toutes les solutions justes. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de *l'Apôtre*, 103, rue Ste-Anne, Québec, Canada.

Les réponses doivent nous être envoyées dans la quinzaine qui suit la publication de chaque numéro.

### RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DE JANVIER

1.— L'instrument de musique que les banquiers aiment le mieux est le Grosse Caisse !

2.— La lettre que les enfants gourmands aiment le plus est la lettre i (la laiterie)

#### *Charades*

Père — Nice — Yeux — Pernicieux.

#### *Enigme*

#### LA FRONDE

Ont trouvé les solutions justes : Le Pensionnat du Bon-Pasteur, St-Hubert, Chambly; Melle Marie-Jeanne Grisé, St-Césaire, Rouville; M. J.-E. Monette, St-Philippe, Laprairie, et M. Paul Bernard, St-Louis de Lotbinière.

Le sort a favorisé M. Monette et Melle Grisé.

### CONCOURS No 6

#### DEVINETTES

1.— Pourquoi les notaires sont-ils les hommes les plus expéditifs ?

2.— En quoi les bons livres ressemblent-ils aux bons gâteaux ?

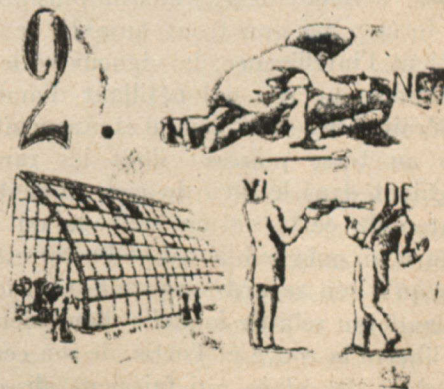
#### CHARADE

Mon premier est une note de musique.  
 Mon deuxième est une lettre alphabétique.  
 Mon troisième se cultive en Asie et en Afrique.  
 Mon tout est situé dans l'océan glacial arctique.

#### LOGOGRIPE

Lorsque je suis belle et brillante,  
 Je puis flatter l'orgueil de l'homme fastueux,  
 Mais retournez mes pieds : dorée, appétis-  
 [sante,  
 A l'écolier friand, je dois plaire encor mieux.

### RÉBUS No 1





Où est la femme qui est venue me voler un pot de bière ?



Porte close. Où donc est le banquier ? En prison. — Cherchez-le.

## Le défricheur

**V**ÊTU de l'étoffe du pays avec sur son dos un sac de provision qu'il retenait par le manche de sa hache, il venait de s'arrêter au plus profond de la forêt. Sur son front humide de sueur se lisaient l'intelligence, la vigueur et le courage tandis que son œil pétillant d'ambition considérait avec un peu d'étonnement ces arbres au torse puissant dont les rameaux s'enlaçaient dans le bleu du ciel. Longtemps il contempla cette nature sauvage qui semblait être un coin oublié du globe terrestre et tandis qu'à son regard surgissait la vision de cette lande au sein de laquelle poussaient en toute liberté la ronce et l'ortie, de son cerveau jaillissaient des plans qui faisaient glisser un sourire sur ses lèvres. Enfin, sa rêverie ter-

minée il déposa par terre le fardeau qui ployait son épaule et soulevant son chapeau il esquissa sur son front un grand signe de croix et se mit à l'œuvre.

Tout le jour la forêt retentit du bruit de sa cognée et du choc des arbres s'abattant sur le sol ; chaque arbre qui tombait laissait voir un coin du ciel qui semblait lui sourire et des lambeaux d'or s'échappant du soleil glissaient sur l'herbe en sillons lumineux. Les oiseaux surpris de voir leur solitude troublée et leur retraite découverte quittaient leurs nids en jetant des petits cris de terreur et allaient se blottir sous les branches fraîchement tombées qui embaumaient le sol de leur feuillée mourante. Ce même soir après sa journée de labeur notre bûcheron fumant sa pipe auprès d'une joyeuse flambée au-dessus de laquelle chantait la traditionnelle crémaillère, laissait errer sa pensée au gré de son rêve qui s'irradiait immense dans la forêt sans limite.

Pendant plusieurs jours il continua son travail avec la même intrépidité et le même entrain et on voyait devant son geste résolu la forêt reculer et la terre grandir. Enfin après plusieurs mois d'un travail assidu la mélancolie de la solitude faisait place à la gaieté de la vie champêtre. Sur le penchant d'un coteau tapissé d'herbe et de fleurs une coquette maisonnette riait entre un bouquet d'arbres qui faisaient trembler des ombrages sur ses murs blanchis ; par les frais matins des bouffées de fumée s'échappant du toit montaient vers le ciel et tapissaient l'azur d'une gaze éphémère et fuyante. Dans cette maisonnette allait et venait une active ménagère tandis que sur le parquet fleurant le sapin des bambins aux joues roses jouaient bruyamment.

Au bout d'un sentier une grange dressait vers le zénith son pignon rustique ; de son intérieur l'odeur du foin fané s'épandait en émanations délicieuses tandis que devant la porte de belles poulés étalaient leurs plumes aux couleurs de l'arc en ciel. Le défricheur avait quitté la hache pour prendre la charrue et c'est pourquoi l'on voyait autour de l'habitation un champ de froment balancer ses épis blonds sous le soleil du bon Dieu. Ce domaine juvénile était traversé d'un bout à l'autre par un chemin au bout duquel une grande croix étendait sur la terre fructifiante ses bras magnanimes. Et notre défricheur était



heureux seul au milieu d'une forêt avec son œuvre que bénissait déjà la Providence.

Pendant au bout de quelques années l'observateur aurait pu voir sur les décombres de la forêt défunte une longue file de maisons blanches groupées autour d'une grande route au bout de laquelle un clocher priait en montrant le ciel.

O défricheur, bénie soit ton œuvre car grâce à la vigueur que Dieu mit dans tes muscles et aux humbles talents qu'Il plaça dans ton cœur d'obscur bûcheron perdu au fond des bois, tu deviens fondateur de cités et bâtisseur d'églises.

ADDA

## Mon grand-père

**Q**UI ne peut voter peut faire voter, qui ne peut monter à la tribune peut applaudir, qui ne peut commander, peut grossir l'armée...

Ces paroles de Gabriel Palau me revenaient à la mémoire, en lisant le sujet choisi pour un concours littéraire.

Les choses de Chez Nous sont de plus en plus en honneur, et il faut s'en réjouir. Hélas, je ne puis participer à un concours où il faut des littérateurs d'une autre envergure! Mais, si je ne puis monter à la tribune, je puis au moins applaudir, et si je ne puis voter, peut-être l'histoire de mon grand-père suggèrera-t-elle à quelqu'un l'idée de voter? Quoiqu'il en soit, nous sommes au foyer, c'est-à-dire en ce lieu où la famille se réunit pour parler parfois des choses de l'avenir, et le plus souvent de celles du passé. Je puis donc vous parler de ce cher vieillard qui fut mon grand-père.

Figurez-vous un bon vieux canadien-français de quatre-vingt ans, encore droit et fort comme un chêne des bois. Habillez-le du costume national sans oublier le tuquon de laine et les bottes sauvages, et vous aurez mon grand-père, tel que je puis me le rappeler.

C'était toute une fête, quand on le voyait arriver au village, pour prendre part à une épluchette ou à une corvée. Car on se le disputait partout pour son ardeur au travail et pour sa gaieté. Les petits surtout l'entouraient et le pressaient de demandes.

Dès qu'il franchissait le seuil, je me rappelle que nous tirions sur ses vêtements d'étoffe, sur sa longue barbe grise et sur sa ceinture fléchée, réclamant à grands cris... un conte! Et ce bon vieux pèpère, qui savait cinquante histoires et n'était jamais embarrassé d'inventer la cinquante-unième, ce cher vieux racontait... racontait toujours... Une vraie mémère, quoi!

Nous aimions à l'entendre parler de la guerre de 1838. Avec quels accents de vérité il nous racontait le siège de l'église de Saint-Eustache! Que c'était beau de l'entendre parler de ces chers aïeux, les nôtres, qui combattaient la tyrannie avec des canons de bois et des fourches à foin! Encore, disait-il, s'il n'y avait pas eu de traîtres, on les avait!

Après ces histoires, nous comprenions mieux, il me semble, les grands mots "Notre Langue", "Notre Religion", "Nos Droits" écrits en rouge, sur un calendrier de l'ancien temps, conservé dans la grand'chambre pour sa beauté. Et dans nos cerveaux d'enfants, nous pensions déjà à la résistance.

Au moral, pèpère avait toutes les qualités de la race, telle que chantée par Georges-Étienne Cartier:

"Doux, aisé, vif en ses manières,

"Poli, galant, hospitalier."

Il suffisait d'aller lui rendre visite pour s'en convaincre. Avec quel plaisir, il vous faisait visiter la ferme, et quelle peine ne se donnait-il pas pour vous bien recevoir?

Ce bon vieillard, la perle des grand-papas, avait pourtant une imperfection: la haine de l'Anglais. Il ne pouvait leur pardonner d'avoir brûlé ses granges, en 37; et tous ceux qui parlaient leur langue détestée faisaient mieux de ne pas frapper à sa porte, car il leur répondait d'un air grognard: "Ah! tu speak english? Espèce de protestant! pas de place pour toi icite! C'est peut-être ton grand-père qui a brûlé mes granges!"

A part ça, un modèle. Aussi, quel chagrin immense, lorsqu'il mourut, par une froide journée de novembre. Toute la grande famille était réunie autour de l'humble cercueil. Oncles, tantes, cousins, cousines, tous pleuraient, à la perte du cher aïeul. C'était un ami si certain, un conseiller si prudent! Seule mémère souriait dans son cadre. Sans doute, elle était contente d'être réunie à jamais à son cher vieux...

.....  
 Aujourd'hui encore, je me souviens de  
 pépère... Et quand le chemin de la vie est  
 douloureux aux heures d'épreuves et de décou-  
 ragement, comme je voudrais l'avoir à mes  
 côtés, pour me guider, me consoler, m'encou-  
 rager !

Pourtant, j'espère bien que Dieu me fera  
 un jour la grâce de trouver, dans un coin du  
 paradis, avec celle des braves gens et des hom-  
 mes de bonne volonté, l'ame de mon grand-  
 père...

L I L A S B L A N C

## A DIRE

### Les berceaux

Les berceaux sont des nids joyeux,  
 Quand nos chers bébés, ces mésanges,  
 Y gazouillent, le rire aux yeux,  
 Les mots qu'ils ont appris des anges ;  
 Nul rossignol ne chante mieux  
 Et n'a de notes plus étranges,  
 Les berceaux sont des nids joyeux  
 Dont nos bébés sont les mésanges.

\*

\* \*

Les berceaux, hélas ! fréquemment,  
 Ne sont plus que des cages vides  
 Que toujours, désespérément,  
 Nous contemplons, les traits livides ;  
 Car la mort fauche aveuglément  
 Tant de nos chérubins candides !  
 Les berceaux, hélas ! fréquemment,  
 Ne sont plus que des cages vides !

\*

\* \*

Mais nous savons que dans les cieus  
 Par milliers voltigent les anges.  
 Mamans en deuil, séchez vos yeux,  
 Pour le prochain taillez des langes !  
 L'absent, là-haut, est plus heureux ;  
 Dieu, d'ailleurs, aime les échanges :  
 Les berceaux sont des nids joyeux  
 Dont les bébés sont les mésanges !

J E A N M E U D R O T .

### Quand je serai grande

Maman, comme on grandit vite !  
 Je suis grande, j'ai six ans !  
 Eh bien ! quand j'étais petite,  
 J'enviais toujours les grands.

Toujours, toujours à mon frère,  
 S'il venait me secourir,  
 Même, quand j'étais par terre,  
 Je disais : " Je veux courir."

Et puis, maman, je suis forte,  
 Bon-papa te le dira.  
 Son grand fauteuil, à la porte,  
 Sais-tu qui le roulera ?

Moi ! c'est sur moi qu'il s'appuie,  
 Quand son pied le fait souffrir ;  
 C'est moi qui le désennuie,  
 Quand il dit : " Viens me guérir !"

O maman, je te regarde  
 Pour apprendre mon devoir.  
 Et c'est doux d'y prendre garde,  
 Puisque je n'ai qu'à te voir.

Quand j'aurai de la mémoire,  
 C'est moi qui tiendrai la clé,  
 Veux-tu, de la grande armoire  
 Où le linge est empilé ?

Nous ferons l'aumône ensemble,  
 Quand tes chers pauvres viendront :  
 Un jour, si je te ressemble,  
 Maman, comme ils m'aimeront !

Je sais ce que tu vas dire :  
 Tous tes mots, je m'en souviens,  
 Là, j'entends que ton sourire  
 Dit : " Viens m'embrasser." Je viens.

M m e D E S B O R D E S - V A L M O R E .